

seeaux

bulletin municipal d'information





habille les enfants de la naissance à 12 ans

2, RUE MARGUERITE-RENAUDIN - 92330 SCEAUX



INCENDIE ~ VIE
MALADIE

B. COMBETTE Agent général

Diplômé Ecole Nationale d'Assurances

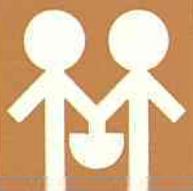
31 bis, avenue de Robinson
92290 CHATENAY-MALABRY
☎ 661-16-63

ACCIDENTS
CHIRURGIE

GALLET- DELAGE s.a.

au capital de 1 200 000 Francs

* 17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne) - Tél. 588-05-53, 21-53 *
ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC — SIGNALISATION — FORCE — LUMIERE
RESEAU ELECTRIQUE H.T., B.T. — ILLUMINATION DE JARDINS
ECLAIRAGE DE STADES ET GRANDS ESPACES



CODEC SERVICE Sté SERRON

Supermarché alimentaire 155, rue Houdan — 92330 SCEAUX

☎ 661.03.55

Livraisons à domicile — Parking privé — Ouvert le dimanche matin

PEINTURES
PAPIERS PEINTS
VENTE AU DÉTAIL

moquette/décors

tous revêtements de sols

Magasin d'exposition :

10, rue des Écoles — 92330 SCEAUX — ☎ 702.04.86

PARQUETS
VITRIFICATION
SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES

E^{ts} ORTIN

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clémenceau — 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 661.17.67

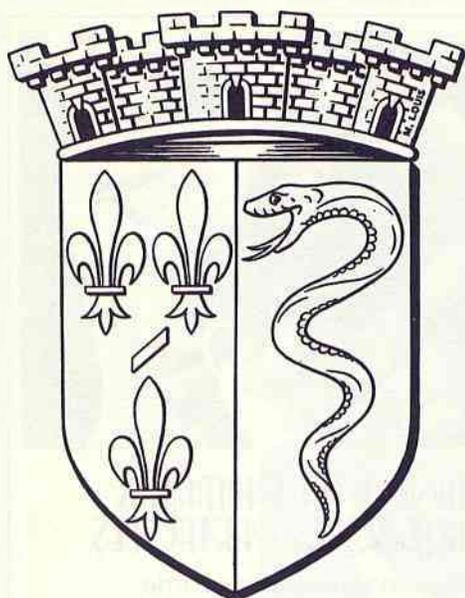
PEINTURES - DECORATION - PAPIERS PEINTS - TISSUS - VITRERIE - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-59-17

DEVIS GRATUITS



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

17^e année - N° 74

Novembre - Décembre 1976

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 702-29-50

Comité de rédaction

Roger JECHOUX, Pierre MONCEAUX,
Jean-Louis OHEIX, Monique PHILIP-
PART, Henri WATREMEZ

Administration Publicité Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux
Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. 660-20-65 - Poste 353

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

EDITORIAL : Bonne Année 1977 !	3
EXPOSITION DE LA MAQUETTE DE L'ÎLOT CHARAIRE DANS LE HALL DE LA MAIRIE	7
DES TRAVAUX DANS LA VILLE	8
LES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE	9
Deuil dans notre jumelage avec Brühl	10
Marie-Louise Haumont obtient le prix Fémina	10
Lolo Berger : une belle saison	10
Cartes de vœux « Frères des Hommes » : un premier pas vers l'homme du tiers monde	11
L'ACTION SOCIALE A SCEAUX	12
ACTION SOCIALE	
Centre de Protection Infantile	16
Fondation Claude Pompidou	16
Comité des Hauts-de-Seine contre la tuberculose	16
Les ateliers du Centre médico-psychologique	16
INFORMATIONS MINIBUS	17
LA JEUNESSE ET LES SPORTS A SCEAUX	18
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	21
SPORTS	
La Boule Scéenne	25
A.S.A.S. - Section Basket	25
Cross de la Ville de Sceaux	26
L'ENSEIGNEMENT A SCEAUX	28
ENSEIGNEMENT	
Décisions de l'Inspection académique concernant nos écoles	31
Dans nos lycées	32
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES	32
P.E.E.P. - Union du District de Sceaux	32
ORIENTATION SCOLAIRE - FORMATION PROFESSIONNELLE	
Semaine de l'orientation scolaire, de la formation professionnelle et de l'éducation permanente, à Bourg-la-Reine	34
Artisanat : une initiative intéressante de la Chambre de métiers inter- départementale de Paris	35
LES AFFAIRES CULTURELLES A SCEAUX	36
ASSOCIATIONS	
Centre des Jeunes des Blagis	39
Association nationale des cardiaques congénitaux	39
Emblemata	39
Chez les Amis des Jardins	39
Une nouvelle association à Sceaux : « L'Association familiale catholique de Sceaux »	40
« Da Virviken »	40
Association des musées d'Île-de-France	40
ETAT CIVIL	41
Révision annuelle des listes électorales	41
SERVICES DE GARDE	43
PETITES ANNONCES	44

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 702-04-85

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan
(Près de Multi-Sceaux)

☎ 660-17-45 +

92330 SCEAUX

33, rue Houdan
(Quartier du Centre)

☎ 702-04-85

Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES
STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX ☎ 660-82-10
ENTREE LIBRE

MAISON DE LA PRESSE

Librairie - Papeterie - Cadeaux - Maroquinerie
Travaux d'imprimerie - Fournitures de bureaux

98, rue Houdan - 92330 SCEAUX
Tél. 661.00.50



UNE ALLIANCE EN DIAMANTS, POUR MILLE JOIES PARTAGÉES.

Pour une naissance, un anniversaire de mariage, ou toute autre étape heureuse de la vie à deux, une alliance en diamants dit merci pour les joies partagées.

Il y a des alliances en diamants à tous les prix. Votre joaillier est un expert, faites-lui confiance pour guider votre choix.

Charles GÉRARD

102, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 661.02.14

Une alliance en diamants: le plus précieux merci.

Dans votre rue piétonne
Dans le même magasin

SOFRAPEINT - LE COFR' A JOUETS

82, rue Houdan - SCEAUX
☎ 661.09.71

Papiers peints : remise 20 %
Peintures - Clés minute

Tous les jeux et jouets
pour petits et grands

SPECIALISTES
TELEVISION COULEUR

agréés

PHILIPS - RADIOLA
PATHE-MARCONI
SCHNEIDER - BARCO
I.T.T. OCEANIC

TÉLÉ-BLAGIS

CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS
92330 SCEAUX - Tél. : 350-15-00



SPECIALISTES HAUTE-FIDELITE
agréés DUAL

INSTALLATION DE CUISINE
DEVIS GRATUITS

INSTALLATEURS
MENAGISTES

agréés

VEDETTE - BRANDT
MIELE - PHILIPS
RADIOLA - THERMOR

Bonne Année 1977 !

Par **E. GULDNER, Maire de Sceaux,**
Conseiller général des Hauts-de-Seine, Conseiller régional d'Ile-de-France



Studio Sud

Chers Concitoyens,

Ce bulletin vous parvient à l'approche d'une nouvelle année. Mon premier propos sera naturellement de vous exprimer les vœux sincères que tout le Conseil Municipal forme pour votre santé, votre bonheur et votre prospérité. J'ai, d'ailleurs, l'impression qu'au moment de franchir le seuil de l'an 1977, les vœux jaillissent du cœur plus spontanément encore que les années précédentes, parce que notre horizon économique est particulièrement sombre : la hausse continue des prix, le chômage, l'augmentation des impôts... quoi d'étonnant, si l'on éprouve le besoin de souhaiter que la situation s'améliore pour l'ensemble des Français, comme pour chacun de nous !

Mais sachons tout de même raison garder ! Se jeter dans l'eau pour éviter d'être mouillé par la pluie, ce n'est certainement pas une bonne tactique. Le pessimisme « noir » est peut-être une attitude satisfaisante pour l'esprit, mais il est inopérant, paralysant, desséchant.

Et méfions-nous des faux bruits, car, malgré les progrès sensationnels des moyens d'information – parfois d'ailleurs, grâce à ces moyens – les rumeurs les plus fantaisistes arrivent à circuler.

C'est même vrai dans le cadre de la ville. Ainsi, il a suffi que la Municipalité fasse abattre les quelques pans de murs qui subsistaient encore de l'ancienne imprimerie de Sceaux, pour que le bruit se répande que l'exécution du projet de réaménagement de l'Ilot-Charaire était commencée et que, par conséquent, l'exposition de la maquette dans le hall de la Mairie, le dépôt d'un cahier destiné à recueillir les observations éventuelles des habitants sur le projet, la nouvelle consultation de la sous-commission extra-municipale pour l'aménagement du centre-ville n'étaient plus que « *du cinéma* ». La vérité est plus simple : la ville étant maintenant propriétaire du terrain sur lequel s'élevait l'imprimerie, en profite pour aménager provisoirement une contre-allée le long de l'avenue de Camberwell, côté-sud, afin de faciliter le stationnement des voitures et de restituer le trottoir aux piétons.

Le projet d'aménagement de l'Ilot-Charaire n'a pas encore été arrêté définitivement par le Conseil municipal, ni, a fortiori, approuvé par les autorités de tutelle. La maquette qui est exposée à la Mairie pour votre information et pour recueillir éventuellement vos observations, a été établie par le Bureau d'études SERETES conformément aux directives données par la Municipalité, à la suite des consultations de la population et de la sous-commission extra-municipale pour le réaménagement du Centre et au vu des propositions de la Commission municipale de l'urbanisme. Elle est le fruit d'un effort considérable pour concilier un grand nombre d'exigences. Telle qu'elle est, elle permet de préciser et de concrétiser le programme, notamment à l'intention des entreprises de construction susceptibles d'être intéressées par cette opération de réaménagement urbain. Mais ce n'est tout de même encore qu'un projet perfectible. Cette maquette n'indique, d'ailleurs, que l'implantation et le volume des constructions prévues, le parti architectural n'étant aucunement arrêté.

Suite page 5 →

CENTRE DÉPANNAGE TÉLÉVISION de Fontenay-aux-Roses

TOUTES MARQUES - SPECIALISTE COULEUR — Agréé PHILIPS - RADIOLA - THOMSON - SCHNEIDER

Ventes — Location téléviseurs

Michel ANDREI 8, rue Durand-Benech 92260 FONTENAY-AUX-ROSES — Tél. : **660.72.56**

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-24-40 et 24-41

Ginestet

CHEMISERIE
NOUVEAUTÉS

47, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 350.00.03

Marie Danielle

SPÉCIALISTE DE LINGERIE

CHRISTIAN DIOR, BARBARA, WARNER, LISE CHARMEL
LEJABY, EMPREINTE, CHANTELE

BAS - COLLANTS - ROBES DE CHAMBRE
19, rue Houdan - SCEAUX - ☎ 702.41.17

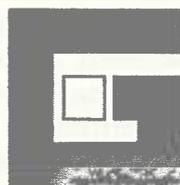
FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE
SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY

☎ 666-12-61 et 237-66-43

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques muraux

*Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin*



LA GESTION IMMOBILIERE

39 avenue de la République
92340 BOURG-LA-REINE Tél. : 702.21.20

- GÉRANCE
- SYNDIC de CO.PROPRIÉTÉS
- LOCATIONS



INCENDIE ~ VIE
MALADIE

B. COMBETTE Agent général

Diplômé Ecole Nationale d'Assurances

31 bis, avenue de Robinson
92290 CHATENAY-MALABRY
☎ 661-16-63

ACCIDENTS
CHIRURGIE

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD
RÉPARATION - PNEUMATIQUE - FORTÉ - MÉCANIQUE

Occasions

Pleyel - Erard - Gaveau
Steinway - Bechstein
Blüthner, etc.

Pianos



Bédel Masson

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

Téléphone : 253.08.18

Dépositaire

Sauter - Petrof - Bentley
Rameau - Tchaïka
Baldwin, etc.



CARVILLE

membre de la haute Coiffure Française

112 bis Rue Houdan

92330 SCEAUX

☎ 702-84-45

COIFFURE

BRUSHING



soins
capillaires

CARITA
KERASTASE
PHYTOTHERATHRIE

coloration

mise en forme



vous présente

ses Meilleurs Voeux



SOINS ESTHETIQUES

CARITA
BIOTHERM



beauté du buste
et
des jambes
épilation
bronzage

et a le plaisir de vous offrir...

... votre première coloration!!!

50% des femmes voudraient bien... mais n'osent pas!

50 % se font colorer.

50 % ne le font pas encore.

Pour quelles raisons? Timidité, appréhension, méconnaissance? Souvent pour de fausses idées sur la coloration.

osez...

*Vous n'êtes pas encore venue à la coloration,
Faites le premier pas vers elle.*

et nous vous l'offrons.

M. Carville et son équipe seront heureux de pouvoir vous informer et vous faire découvrir toutes les possibilités de coloration en vous offrant celle qui aura fait l'objet de votre choix ...



service
jeunesse

des coiffeurs jeunes pour les jeunes

même sensibilité même
goûts ... entre jeunes on
se comprend.

Choisissez votre coiffure
parlez en librement.

Rien ne remplace un coif-
feur jeune parfaitement
maître de son art ...

et des prix juniors

que les jeunes découvriront
avec enthousiasme.

en prenant R. de V. précisez
votre âge et demandez Alain
DAVID.

Pour M. Carville et son équipe la technique est primordiale pour réussir une coiffure.

Aussi attachent-ils une très grande importance à la coupe, à la couleur, comme aux soins.

Evoluant toujours pour être en parfaite harmonie avec la mode et le souhait des femmes.

Pour vous donner une idée de la mode «LIBERTY» Automne-Hiver nous vous présentons ci-dessous deux coupes «LIBERTY».



—> ÉDITORIAL : Bonne année 1977 !

Beaucoup d'habitants sont déjà venus voir la maquette et nous avons entendu de nombreux avis sur le projet. Certes, il est impossible de faire l'unanimité : des architectes regrettent le caractère trop traditionaliste du projet et certains urbanistes auraient, à première vue, réparti les masses d'une manière différente. Mais il semble que tout le monde soit agréablement surpris par la faible hauteur des bâtiments, par l'harmonie qui existe entre les nouvelles constructions et les quartiers environnants et par la sagesse du programme. Ce bulletin vous apporte à domicile la photographie de la maquette. Voyez et jugez !

Ce numéro du Bulletin municipal est particulièrement dense. Les deux prochains numéros le seront également. Nous avons estimé, en effet, que vous étiez en droit d'attendre de vos élus municipaux qu'à la fin du mandat de six ans, que vous leur avez donné, ils fassent le point de la situation de notre commune, en ce qui concerne les équipements et les services, dans les différents secteurs de la gestion municipale. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des vues d'ensemble des activités municipales dans les domaines des affaires sociales, de la jeunesse et des sports, de l'enseignement et de l'animation culturelle.

Nous nous souvenons très bien du temps où les équipements et les services mentionnés dans ces articles étaient réclamés et attendus avec impatience par la population, en particulier par les parents d'élèves, les personnes âgées et les jeunes. Aujourd'hui, certains nous reprocheraient plutôt d'en avoir trop fait. Ils oublient qu'une ville ne peut pas être seulement un dortoir : pour que la vie y soit possible et agréable, il faut des équipements économiques, sociaux, scolaires, culturels et sportifs suffisants ; il faut aussi faire en sorte qu'il n'y ait pas « d'exclus ».

Malheureusement, notre système fiscal n'est plus du tout adapté aux missions et aux charges qui incombent aujourd'hui aux collectivités locales. Je sais que beaucoup de Scéens – à commencer par moi-même – se sont émus de l'augmentation anormale des impôts locaux. J'espère qu'ils ont tous reçu la note d'information que la Municipalité a fait diffuser au sujet de l'augmentation de la taxe d'habitation. Ceux qui ne l'auraient pas encore, peuvent la trouver à la Mairie. Plusieurs maires du département, qui en ont eu connaissance, m'ont demandé l'autorisation de l'utiliser pour diffuser une note semblable dans leur commune, ce qui prouve bien que le phénomène n'est pas propre à Sceaux. De fait, en ce qui concerne la pression fiscale globale et l'endettement de la commune par tête d'habitant, Sceaux se situe à un rang très raisonnable et plutôt vers la queue du peloton des communes du Département. Mais, parce que notre ville est presque exclusivement résidentielle, la structure de la fiscalité y est déséquilibrée : le rendement de la patente (maintenant de la taxe professionnelle) y est le plus faible de toutes les villes de plus de 10 000 habitants, tandis que la part de la taxe habitation dans les impôts locaux y est anormalement élevée (60 % ; moyenne nationale : 27 %). Cette circonstance explique en partie (une autre raison étant la nouvelle évaluation des valeurs locatives), le montant élevé de cette taxe à Sceaux.

Je veux cependant finir cet éditorial sur une note d'espoir, après avoir lu les passages essentiels du rapport de la Commission de développement des responsabilités locales que présidait M. Olivier GUICHARD et entendu le discours prononcé par notre Premier Ministre, le 3 décembre, à la Journée nationale d'étude des élus locaux. Il semble, en effet, que le Gouvernement soit enfin convaincu de l'urgente nécessité de décentraliser notre administration « *sans arrière-pensée et sans retour* », et de modifier profondément la répartition des compétences et des ressources fiscales entre l'État et les collectivités locales. De ce point de vue, l'année qui vient sera peut-être une heureuse année.

E. GULDNER

Le passé Le présent

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...

Ouvert le dimanche matin

198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

CREATIONS - COUTURE - PRÊT A PORTER

Dina F

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ 350.21.19



La GLORIETTE

4, rue Florian
92330 SCEAUX
☎ 350-46-10

Les cadeaux
du monde entier
Encadrements
Abat-jour
Le choix
L'accueil

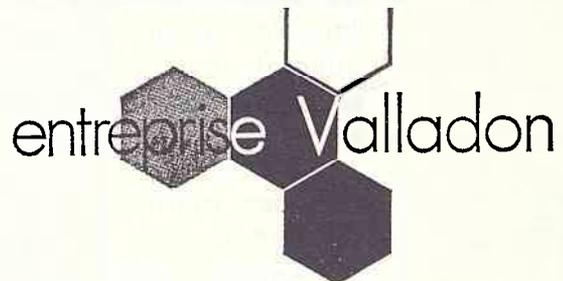
Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrifcation

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

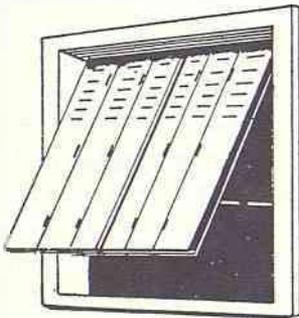
La Folie Bessin - 91400 ORSAY
☎ 928-77-21



Maçonnerie - Carrelage - Couverture
Chauffage - Plomberie
Magasin d'exposition

9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38

Ets BASSEREAU



Fabrique - Pose
Entretien et répare

STORES TOILES
VENITIENS
TOUTES FERMETURES

3, rue des Coudrais
92330 SCEAUX
☎ 660-15-99

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - BOIS DÉTAIL
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS
Aménagement et transformation
d'appartements, de locaux industriels et publics

Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX ☎ 661-01-25
Accès véhicules : 10, rue Michel-Charaire

ENTREPRISE GENERALE
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde
92330 SCEAUX ☎ 661-11-76
(lignes groupées)

PLOMBERIE - SANITAIRE

INSTALLATIONS REPARATIONS
Aménagement de cuisines, salles de bains, etc.

PIERRE DUCRET

173, av. de la Division-Leclerc, CHATENAY ☎ 350-00-06

TOUTES LES IMPRESSIONS A L'IMPRIMERIE

SENEPART s.a.

industrie - commerce - publicité - tous travaux de ville :
cartes de visite, naissance, mariage et faire-part décès

Bureaux : 71, avenue du Général-Leclerc

Ateliers : 9, rue de la Bièvre

BOURG-LA-REINE

☎ 702-15-02

MIROITERIE 102

Raymond
DJIAN

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand

Tél. : 666.09.66 - 237.23.10

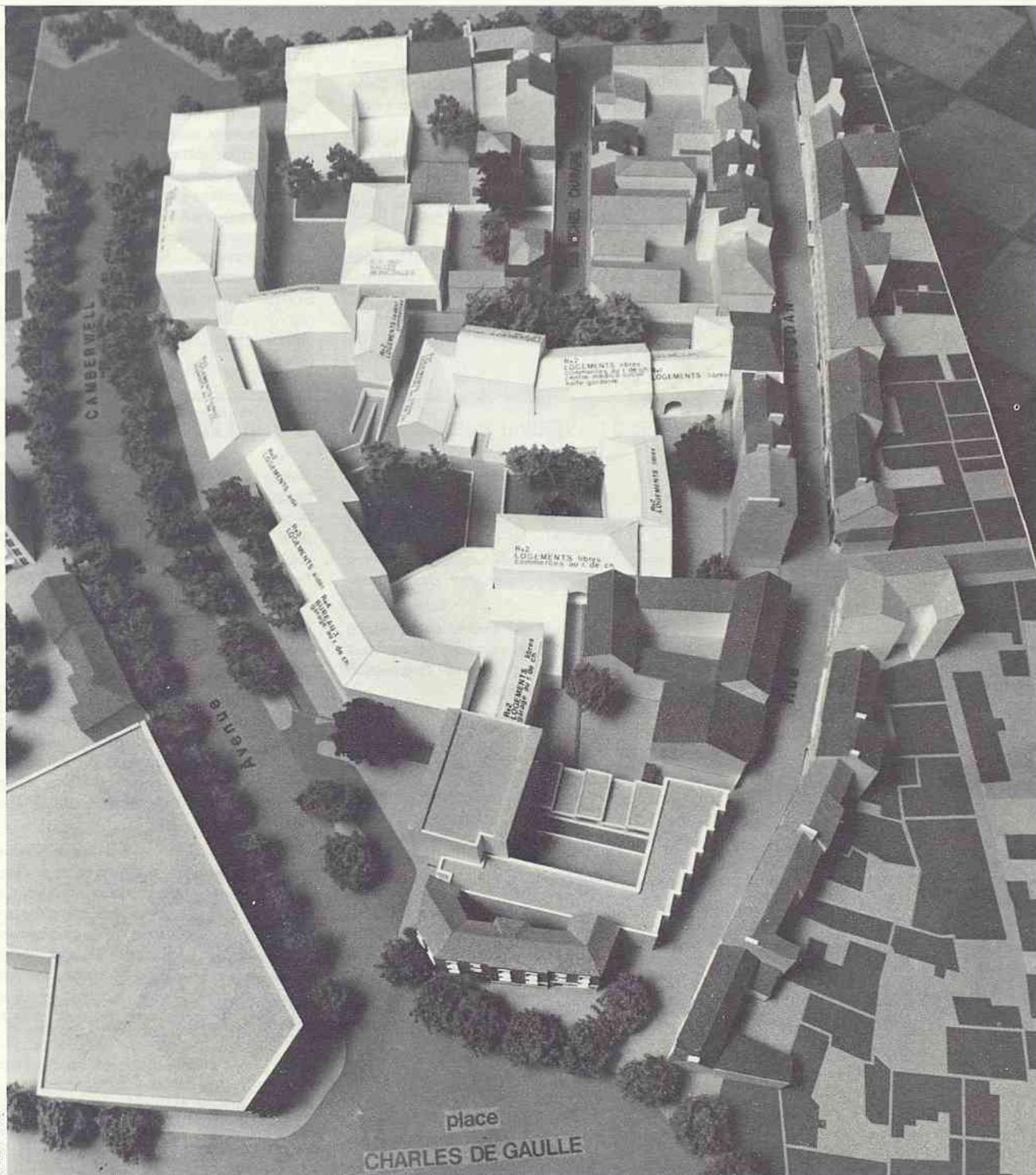
Vitrerie : demi-gros - détail - Encadrements
Double vitrage ISOLAR - ISOLFOR - BIVER - THERMOPANE

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

EXPOSITION de la maquette de l'Ilot Charaire dans le hall de la Mairie

Cette maquette, établie à la suite de l'exposition de 1975 et des travaux des commissions municipales et extra-municipales d'urbanisme, est un outil de travail permettant essentiellement de donner l'échelle des bâtiments existants et des bâtiments futurs (en volume, aucun parti architectural n'étant encore arrêté).



Studio Sud.

Les Scéens sont invités à venir la voir, aux heures d'ouverture de la Mairie (le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h) et, éventuellement, à faire connaître leur opinion à la Municipalité en utilisant le registre prévu à cet effet.

Des travaux dans la ville

Terrains de sport des Blagis, rue Léo-Delibes

Les travaux de construction du gymnase du groupe scolaire des Blagis, qui ont commencé en septembre dernier, se poursuivent activement.

Rappelons qu'il s'agit d'un complexe sportif couvert qui sera à la disposition des écoles, des associations sportives locales et de tous les Scéens et qui comprendra une salle de sports polyvalente de 900 m², utilisable aussi bien pour les séances de gymnastique que pour les joueurs de basket, volley-ball, hand-ball et tennis, une salle d'entraînement de 375 m² et l'ensemble de locaux annexes indispensables : douches, vestiaires, sanitaires.

Sur le terrain restant disponible, soit environ 8 000 m², seront aménagées des aires de jeux comprenant un hand-ball, deux volley-ball, un basket-ball, deux tennis et un mur d'entraînement, une aire de lancement du poids, une piste de vitesse, un saut en longueur et un saut à la perche.

Le gros œuvre du gymnase sera terminé au début de 1977, et la mise en service de l'ensemble est prévue pour juin-juillet 1977.

Canalisation d'eau potable, avenue de Verdun

L'état de vétusté d'un grand nombre de canalisations d'eau du Centre de la ville et également leur insuffisance eu égard aux consommations actuelles expliquent que le Syndicat des Eaux, dans le cadre d'un programme qui sera réalisé sur une dizaine d'années, procède à leur remplacement progressif.

Pour permettre ces travaux indispensables qui ont commencé à la mi-novembre et qui dureront deux mois, l'avenue de Verdun a été mise en sens unique dans le sens Nord-Sud, la circulation se faisant dans l'autre sens par la rue de Fontenay ou l'avenue Carnot.

Mise en viabilité de l'impasse des Aulnes

Après de très nombreuses difficultés pour réaliser les acquisitions foncières nécessaires, la mise en viabilité de l'impasse des Aulnes va pouvoir être réalisée, répondant ainsi à la longue attente des riverains de cette voie.

Le projet d'exécution décidé le 24 septembre 1976 par le Conseil Municipal a été approuvé par les services préfectoraux le 9 novembre 1976. L'appel d'offres pour les travaux dont le montant sera de 285 000 F aura lieu à la fin du mois de décembre, ce qui permettra au chantier de s'ouvrir dès le début de 1977.

Stationnement avenue de Camberwell

Depuis quelques jours a été entreprise la réalisation des travaux d'aménagement d'une contre-allée de stationnement au sud de l'avenue Camberwell qui, sans attendre l'aménagement du secteur Charaire, mettra dès maintenant 45 places de parking, munies de parcmètres, à la disposition des Scéens. A cette occasion, la durée maximum de stationnement sur l'ensemble des parcmètres de Sceaux Centre sera portée de 1 h 30 à 2 heures, donnant ainsi plus de temps à ceux qui viennent faire leurs achats dans le centre de la ville.

A propos de la construction d'un nouvel équipement sportif rue Léo-Delibes

La construction d'un nouveau gymnase et de terrains des sports sur une parcelle sise rue Léo-Delibes a entraîné des travaux de débroussaillage à propos desquels le « Groupe d'Étude d'Urbanisme des Habitants de Sceaux » s'est ému.

On trouvera ci-après le texte des lettres qu'ont échangées à ce sujet le Président du G.E.U.H.S. et M. le Maire.

GRUPE D'ÉTUDE D'URBANISME DES HABITANTS DE SCEAUX

Sceaux, le 1^{er} octobre 1976

Objet : le verger rue Léo-Delibes

Monsieur le Maire,

Des habitants du quartier des Musiciens nous ont fait part de leur désappointement au vu du travail effectué par les bulldozers pour le futur terrain de sport, rue Léo-Delibes.

Après la disparition des magnifiques marronniers pour la construction de l'Hôtel des Finances, plusieurs conseillers municipaux nous avaient assurés de leur vigilance afin qu'un abattage inconsidéré ne se produise plus. Or, malgré cette promesse, le verger de la rue Léo-Delibes a été rasé sans explication préalable. Sans qu'il soit contesté la nécessité d'implanter un gymnase à cet endroit, ne pouvait-on conserver une partie de ce verger ? Y prévoit-on de nouvelles plantations ? Notre association désire avoir accès aux plans de masse.

Certains riverains insistent, d'autre part, sur le scandale, typiquement français, qui consiste à abattre arbres et bouchures en pleine nidification, à l'encontre des lois écologiques les plus élémentaires.

Enfin, les habitants de ce quartier se plaignent des inondations, croissantes d'année en année, occasionnées par le remplacement répété de la terre meuble et perméable par du bitume ou du béton. Les égouts ne peuvent suffire à drainer les eaux lors des grosses pluies.

En espérant que vous voudrez bien prendre ces remarques en considération, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

VILLE DE SCEAUX

Sceaux, le 22 octobre 1976

Le Maire

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 1^{er} octobre concernant « le verger rue Léo-Delibes ».

Permettez-moi, tout d'abord, de vous faire remarquer qu'il n'existait pas de verger rue Léo-Delibes, mais un terrain laissé à l'abandon et envahi par les broussailles. En 1961, un promoteur avait demandé un permis de construire pour y édifier un groupe d'immeubles ; j'ai émis un avis défavorable à ce projet, pour sauvegarder le caractère pavillonnaire du quartier et j'ai proposé au Conseil Municipal d'acquérir le terrain pour y construire un gymnase et y aménager des terrains de sports. Les riverains du terrain en ont vivement remercié la Municipalité à l'époque. Le promoteur, au contraire, a utilisé toutes les voies de droit en vue de faire annuler la délibération du Conseil Municipal, ce qui a fait traîner la procédure d'expropriation pendant des années.

Pour construire le gymnase et réaliser les équipements sportifs extérieurs prévus il était nécessaire de débroussailler la plus grande partie du terrain mais nous avons cependant sauvegardé une sapinière au sud-ouest et on plantera des arbustes et des arbres de plein vent à la fin des travaux.

Il vous est possible de consulter les plans des installations prévues en vous adressant aux Services Techniques de la ville.

La date de construction du gymnase a été avancée et la procédure d'instruction du projet accélérée du fait que, dans le cadre du plan de soutien à l'économie et de lutte contre le chômage, la ville a bénéficié d'une subvention exceptionnelle, qui devait être utilisée dans un délai très court.

En ce qui concerne les précautions prises contre des inondations éventuelles, je puis vous dire que d'importants travaux d'assainissement ont déjà été réalisés par le département ; le doublement du collecteur d'eaux pluviales des Blagis par une canalisation de très grand diamètre est en voie d'achèvement ; les eaux de ruissellement du Plessis-Robinson ne s'écoulent plus dans ces collecteurs, d'autres travaux sont prévus pour les mois qui viennent.

Ceci dit, je vous prie de ne pas oublier l'essentiel, à savoir que les équipements sportifs en voie de réalisation étaient absolument nécessaires ; ils étaient en particulier réclamés depuis longtemps et avec insistance par toutes les associations de parents d'élèves et par les chefs d'établissements scolaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

E. GULDNER,

Conseiller général des Hauts-de-Seine

Les cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées, comme à l'accoutumée, dans une atmosphère de recueillement et de ferveur.

Le cortège traditionnel s'est formé au rond-point Guy-Flavien : les drapeaux des Anciens Combattants et des Associations, le Maire et le Conseil Municipal, les Anciens Combattants, les enfants des écoles de la Ville et de nombreux citoyens et citoyennes de Sceaux se sont dirigés vers la Mairie en empruntant l'avenue Franklin-Roosevelt et la rue Houdan.

Avec de nombreuses autres personnes venues directement, les membres du cortège prirent place dans la cour de la Mairie autour du Monument aux morts, au son de la marche de la 2^e D.B. que diffusaient les haut-parleurs ; et ce n'est pas par hasard que cette musique avait été choisie puisqu'une délégation de la Division Leclerc avec son Drapeau était présente.

Dans l'allocution qu'il prononça, M. GULDNER, Maire de Sceaux, rappela que ce 58^e anniversaire de l'armistice de 1918 était aussi le 60^e anniversaire de la bataille de Verdun. *« Si la grande guerre fut la plus meurtrière de notre histoire, la bataille de Verdun a été l'affrontement le plus gigantesque de cette guerre, par sa durée, par le nombre des unités de combat engagées, par le nombre de morts, par la consommation de projectiles, mais surtout par l'acharnement des combats et l'héroïsme des combattants. Verdun a été la victoire de l'humble « poilu », décidé à tenir dans son trou d'obus, malgré la mitraille et les gaz. Cette bataille a montré au monde ce dont les Français sont capables lorsqu'ils ont la foi et qu'ils sont unis dans une même espérance. »*

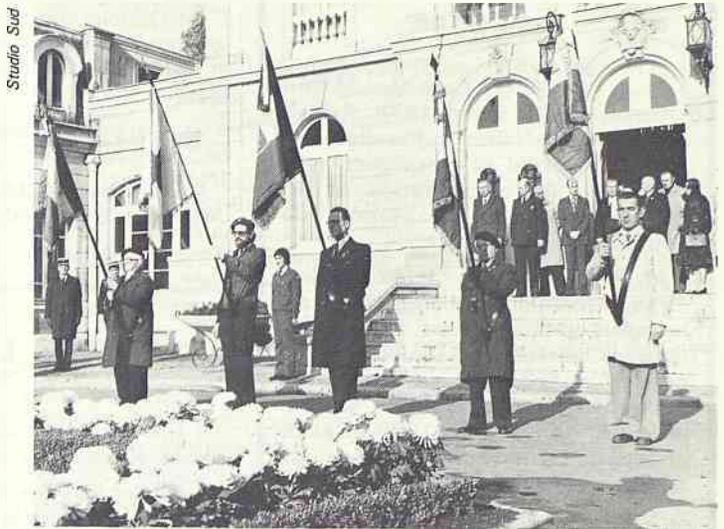
« La guerre de 1914-1918 n'a, hélas, pas été la « der des der » comme l'espéraient les combattants. Depuis lors, la France a été impliquée dans d'autres guerres, qui ont coûté, elles aussi, des centaines de milliers de morts. Nous honorons aussi la mémoire de ces morts ainsi que celle de tous ceux qui ont dû se sacrifier pour défendre son existence, son intégrité ou son indépendance. »

« Les progrès des communications et de l'information incitent à penser que les hommes ne seront plus assez fous pour s'entre-tuer parce qu'ils appartiennent à des pays différents. Malheureusement, les faits démontrent qu'il ne suffit pas que nous, Français, nous détestions la guerre pour qu'il n'y ait plus de guerres. Un pays qui ne fait plus l'effort nécessaire pour assurer sa défense, se condamne à tomber sous une domination étrangère. »

« Écoutons la leçon de nos morts : Français, vous formez une communauté d'hommes libres et vous bénéficiez d'un capital de civilisation immense ; soyez comme nous, résolus à défendre ces biens suprêmes, fût-ce au prix de votre vie. »

Vinrent ensuite le dépôt des gerbes, la lecture du Livre d'or, la Sonnerie aux morts, suivie d'une minute de silence, du « Cessez le feu » et de la Marseillaise.

Une délégation de la 2^e D.B. était présente à la cérémonie avec son drapeau (au centre sur la photo).



M. le Maire avec, à sa droite, M. Brizou, Président de l'Association des Anciens Combattants et M. Faye, Président de la 363^e Section des Médailles Militaires.

La lecture du Livre d'Or sur le perron de la Mairie. On reconnaît de gauche à droite : MM. Louradour, Monceaux, Watremez, Maires adjoints ; MM. Oheix, Petit, Conseillers municipaux ; MM. Lebourgeois, Secrétaire général et Marie, Trésorier de l'Association des Anciens Combattants ; M. Jechoux, Maire adjoint ; Mme Philippart, Conseiller municipal ; M. Raynaud, Premier adjoint ; M. le docteur Lesur, Conseiller municipal.



Aussitôt après, le cortège devait se reformer pour se rendre au Cimetière où une gerbe fut déposée au Monument aux Morts de 1870. Après l'envoi des couleurs, la nombreuse assistance défila devant les tombes de ceux qui, tombés au cours des dernières guerres, sont inhumés dans le cimetière communal.

Après les cérémonies, il restait pour les Anciens Combattants et la Municipalité à satisfaire aux deux traditions combien sympathiques du vin d'honneur aux Baraquements et du « Bœuf gros sel » à l'Ancienne Mairie ; ce qui fut fait et bien fait sous le signe d'une amitié que les années qui passent n'émeussent pas, bien au contraire.

**UN DEUIL
DANS NOTRE JUMELAGE
AVEC BRÜHL**

M. J. RAHMELOW est décédé brutalement le 12 juillet 1976. Il était chargé des Affaires culturelles à la Mairie de Brühl et s'occupait avec beaucoup de compétence et de dévouement des problèmes de Jumelage avec Sceaux.

M. RAHMELOW, né le 12 octobre 1915, arrivait à Brühl en 1944 et s'y installait comme libraire, pendant de longues années. Il était très cultivé et ses connaissances littéraires étaient fort étendues. Il est entré à la Mairie de Brühl en 1959 et avait en charge toute l'administration des Affaires culturelles de la Ville.



Après de nombreux contacts avec Marx ERNST, c'est M. RAHMELOW qui a fait le choix d'un nombre important d'œuvres de jeunesse de ce grand peintre pour la collection de la ville de Brühl.

M. Jacques STEVERLYNCK, Conseiller Municipal et Président du Centre Scéen des Amitiés Internationales, s'est rendu aux obsèques de M. RAHMELOW, pour y représenter la Ville de Sceaux et le C.S.A.I.

A.P.N.B.

L'Association Philatélique et Numismatique des Blagis est ouverte aux collectionneurs de timbres et monnaies tous les dimanches matin de 10 h à 12 h, dans les locaux du Centre socio-culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux.

Marie-Louise HAUMONT obtient le Prix Fémina

Le Prix Fémina vient d'être attribué à Marie-Louise HAUMONT pour son livre « *Le trajet* ». C'est l'histoire, racontée à mi-voix et avec une pointe d'humour, d'une femme modèle et résignée partagée entre son foyer et son bureau.

Ce n'est pas par hasard que nous signalons ce livre et cet auteur.

Marie-Louise HAUMONT était la femme de Jacques MOURGEON, animateur cinéma

aux Gémeaux, la saison dernière. La mort brutale de ce dernier cet été, a laissé une grande peine à tous ceux qui travaillaient avec lui et à tous les adhérents qui le connaissaient.

Nous espérons avoir l'occasion de reparler du « *trajet* » mais nous tenions à le signaler dès maintenant. Selon l'expression d'un journal du matin « *dans la glu du quotidien, ce livre pourrait être une bienfaisante lumière* ».

Lolo BERGER : une belle saison

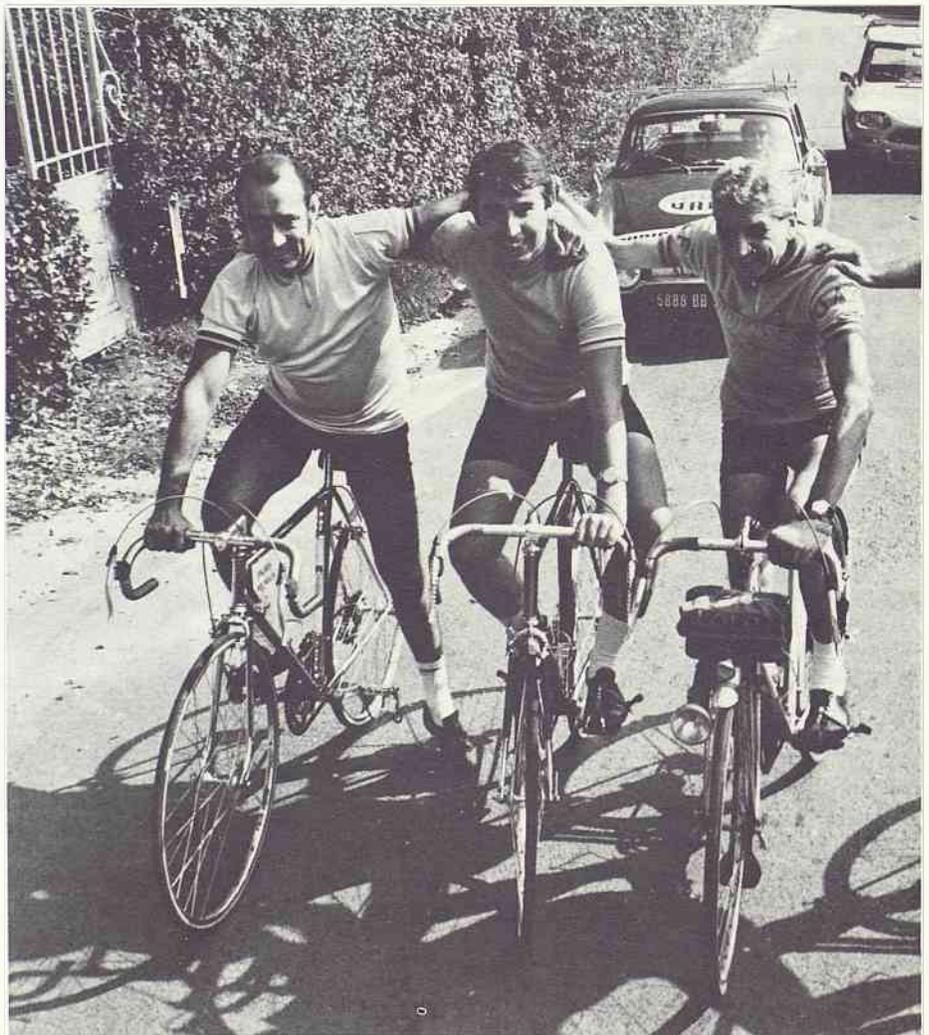
Une fois encore notre sympathique et sportif concitoyen Charles « *Lolo* » BERGER s'est illustré au cours de la saison cycliste.

Relater tous ses exploits serait trop long mais il nous faut tout de même nous arrêter sur deux épreuves très importantes dans lesquelles il s'est illustré.

C'est tout d'abord le premier Bordeaux-Paris Randonneurs qui s'est déroulé les 3 et 4 juillet et qu'il a remporté dans sa catégorie en couvrant les 585 km de l'épreuve en 31 heures et 30 minutes.

C'est aussi le redoutable Paris-Brest-Paris auquel il a participé pour la 7^e fois du 3 au 6 septembre.

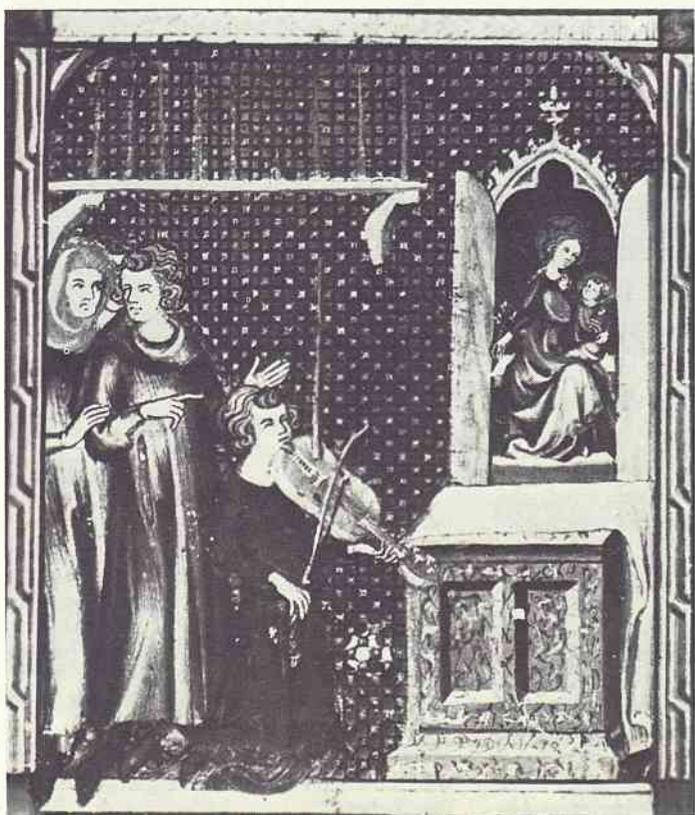
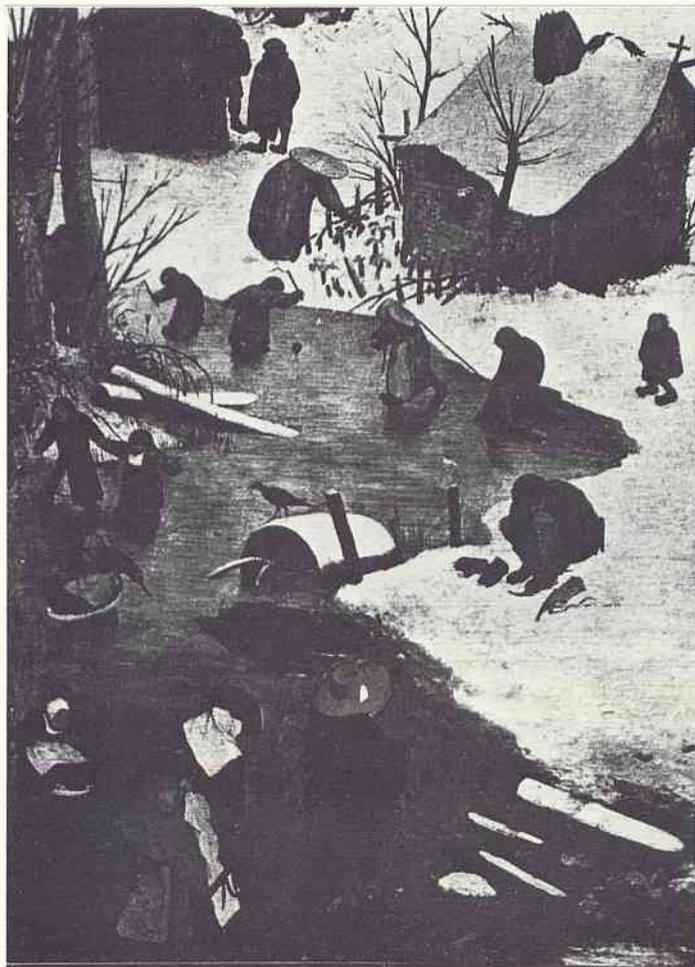
Rappelons que Lolo BERGER a 67 ans et que tout porte à croire que sa carrière n'est pas finie, tant s'en faut.



Trois Scéens dans Paris-Brest-Paris (de gauche à droite) : Ferrand (Café des Sportifs - 40 ans), Levêque (45 ans) et Charles « Lolo » Berger (67 ans)

Cartes de vœux « Frères des hommes »

Un premier pas vers l'homme du tiers monde



A l'approche de la période des fêtes, bon nombre d'entre nous vont échanger toutes sortes de vœux : vœux de réussite dans ce que nous entreprenons, de bonne santé, de bien-être matériel.

Or, pour plusieurs centaines de millions d'hommes du Tiers Monde, la réussite de ce qu'ils peuvent entreprendre, un minimum de santé et un minimum de bien-être matériel, sont sans cesse remis en cause par les caprices du climat, les maladies fréquentes ou les pratiques injustes d'usuriers, d'intermédiaires ou de propriétaires fonciers.

Formuler des vœux pour ces hommes du Tiers Monde serait bien insuffisant mais il y a mieux à faire : nous pouvons nous ouvrir et nous intéresser à leurs difficultés et à leurs espoirs ; nous pouvons aussi inciter nos concitoyens, ceux qui gouvernent et ceux qui nous représentent à accepter une meilleure distribution mondiale des moyens techniques et financiers ; nous pouvons encore soutenir des organismes comme « *Frères des Hommes* », qui aident les plus démunis à améliorer leur situation sociale et à maîtriser les facteurs naturels qui conditionnent leur avenir.

A l'occasion des vœux de cette année, « *Frères des Hommes* » nous propose de faire un pas, très petit certes, mais qui peut être un premier pas vers l'homme du Tiers Monde : en achetant et en diffusant ses cartes de vœux, nous faisons connaître cette Association, et nous lui apportons un soutien financier sans lequel elle ne pourrait étendre et approfondir son action en faveur des plus défavorisés.

« *Frères des Hommes* » nous propose cette année trois séries de cartes : de très belles reproductions de tableaux de Brueghel, des « batiks » représentant des scènes typiques de la vie rurale au Brésil et une nouvelle série de Miniatures du XIV^e siècle, très riches en couleurs.

Pour chacune des séries, les cartes (15,5 cm x 11,5 cm) sont réunies en pochettes de 5, au prix de 15 F la pochette. Chaque carte est accompagnée d'une enveloppe et d'un intercalaire, le tout pesant moins de 18 grammes.

On peut se les procurer, soit en envoyant le bon de commande ci-dessous, soit directement au Centre de Sceaux de « *Frères des Hommes* », M.J.C., 21, rue des Écoles à Sceaux - Tél. 350.05.96.

BON DE COMMANDE

à adresser au

Centre de Sceaux de « Frères des Hommes »

Maison des Jeunes et de la Culture

21, rue des Écoles

92330 SCEAUX

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Commande pochettes de cartes série « Brueghel »

.... pochettes de cartes série « Miniatures »

.... pochettes de cartes série « Batik »

soit pochettes à 15 F = F

Règlement ci-joint par chèque bancaire
chèque postal

L'action sociale à

Les familles

L'aide aux familles s'exerce de différentes manières, suivant l'âge des enfants.

Tout d'abord, le Centre de Protection Infantile assure les consultations médicales des enfants jusqu'à 6 ans.

120 enfants de 0 à 2 ans viennent au Centre tous les quinze jours, 230 enfants de 2 à 6 ans le fréquentent tous les quatre mois. C'est donc 350 enfants qui sont suivis par le dispensaire fonctionnant à mi-temps ; sa fréquentation a beaucoup augmenté depuis 1973, notamment au cours de l'année 1976.

Les enfants âgés de plus de 6 ans – ainsi d'ailleurs que les adultes – peuvent être vaccinés au Centre contre la diphtérie, le tétanos ou la poliomyélite.

Une conseillère conjugale se tient une fois par semaine à la disposition des couples et des mères de famille qui ont des difficultés.

Une halte-garderie accueille les jeunes enfants jusqu'à 5 ans, trois après-midi par semaine : on constate que les petits y sont réguliers alors que les grands ne s'y rendent qu'occasionnellement.

La halte rend grand service aux parents occupés, et doit être prochainement agrandie.

La crèche départementale de 50 lits est ouverte à plein temps aux enfants de 2 mois à 3 ans.

Cette crèche étant très insuffisante, la Ville a acquis une propriété en face de la Gare de Sceaux-Robinson en vue de la construction d'une deuxième crèche. Le Département prend en charge 75 % du prix de construction ainsi que les dépenses de fonctionnement de cette crèche. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget du Département pour 1976. L'architecte a été désigné et l'établissement des plans et devis est en cours.

Le Centre médico-psychologique qui dépend de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, reçoit des enfants ayant soit des problèmes d'ordre scolaire et qui ne peuvent être résolus sur le plan pédagogique (lecture, écriture, orthographe par exemple), soit des problèmes de comportement et de caractère (retard de langage, troubles de la parole). Ces enfants sont envoyés par l'école ou divers organismes au Centre qui leur donne des consultations jusqu'à l'âge de 18 ans. C'est la Commune qui met à la disposition du Centre médico-psychologique les locaux nécessaires et qui les entretient.



Consultation au Centre de Protection Infantile



La Halte-garderie

La Ville apporte aussi une aide matérielle aux familles dont les ressources sont insuffisantes.

C'est ainsi que par l'intermédiaire du Bureau d'Aide Sociale, elle attribue à des élèves des écoles primaires (classe de 7^e à 11^e) des bourses d'enseignement dont le montant varie suivant le quotient familial de ressources mensuelles. Ces bourses qui étaient en moyenne de 3.000 F en 1971, ont atteint 15.000 F en 1975.

La Ville donne aussi des bourses de vacances aux enfants qui vont en colonie et ne perçoivent pas le versement de la Caisse d'Allocations Familiales pour le mois de séjour ou qui restent pendant deux mois à la colonie, si la dépense occasionnée par cette dernière n'est pas supportable par les familles.

D'autre part, à l'occasion des fêtes de fin d'année, il est accordé aux foyers de conditions très modestes des allocations en espèces, déterminées selon le quotient familial de ressources.

Sceaux

En outre, une aide peut être demandée par toute famille ou personne se trouvant dans une situation financière difficile, sans espoir d'aucun autre soutien immédiat. Cette aide est procurée à titre exceptionnel pour donner à la famille le temps de trouver une solution à ses problèmes. De 106 en 1971, les enquêtes effectuées à cette occasion se sont élevées à 185 en 1975 et l'aide a été allouée dans la quasi-totalité des cas. Son montant global a été en 1975 de 84.000 F. Il est à noter que les étrangers ou les réfugiés ont été, lorsqu'il y avait lieu, largement secourus.

L'aide de la Commune complète, d'une façon générale, l'aide sociale légale qui incombe à l'État : aide médicale hospitalière, placement dans un établissement, carte d'invalidité, allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité, aide ménagère à domicile.

Ces demandes d'aide sociale sont déposées à la Mairie qui instruit les dossiers, donne son avis et les envoie à la Préfecture. Une Commission cantonale présidée par le Juge du Tribunal d'Instance et où le Maire est représenté, décide de l'attribution de l'aide et de son montant.

Qu'il s'agisse de l'aide de la Commune ou de l'aide légale, le **Service social de la Ville** est appelé à jouer un rôle important, car c'est au vu du résultat de ses enquêtes que les allocations sont ou non versées. Mais la tâche des assistantes sociales ne s'arrête pas là : malgré leur nombre insuffisant, grâce à leur tact et à leur compréhension des situations délicates, elles conseillent utilement les familles en difficulté et les aident à résoudre leurs problèmes. Toutes les actions rappelées ci-dessus visent un même but : éviter que dans notre communauté municipale il y ait des « exclus », contribuer à atténuer les inégalités sociales et, présentement, les rigueurs d'une conjoncture de hausse accélérée des prix, en apportant un soutien aux moins favorisés.

Les personnes âgées

L'action sociale qui s'exerce en faveur des personnes âgées revêt un double aspect. Elle tend :

- d'une part, à assurer aux moins favorisées d'entre elles une vie matérielle à l'abri du besoin ;

- d'autre part, à faire bénéficier l'ensemble du troisième âge de distractions et d'activités lui procurant une vieillesse heureuse.

Vie matérielle

Un certain nombre de personnes âgées ont des ressources insuffisantes qui justifient une aide de la Commune. Aussi le Bureau d'Aide Sociale a-t-il établi un minimum garanti mensuel auquel ont droit les personnes de plus de 65 ans dont les revenus n'atteignent pas ce plafond ; celui-ci a été fixé, pour une personne seule, à 525 F en 1971 ; il a été élevé à 650 F en 1973, 700 F en 1974 et 900 F en 1975. Pour un ménage, il est passé respectivement de 875 F à 1.100 F, 1.150 F et 1.500 F.

Une nouvelle révision, pour tenir compte de l'érosion monétaire, devra intervenir sans tarder.

Actuellement, plus de 40 personnes sont aidées ; si ce nombre a décliné avec les années, cela tient à l'augmentation générale des retraites.

D'ores et déjà, aucune personne âgée ne touche, compte tenu de l'aide de la Commune, moins de 1.000 à 1.100 F par mois.

Cette aide a représenté pour l'année 1975 une dépense globale de 131.000 F.

Une aide est également accordée, quand il y a lieu, aux personnes âgées qui utilisent du charbon pour se chauffer, mais celles-ci sont, fort heureusement, de moins en moins nombreuses du fait que les moyens de chauffage ne nécessitant pas de manutention se généralisent.

Indépendamment des aides régulières, un secours occasionnel est toujours possible, après enquête effectuée par le Service social de la Mairie.

En cas de besoin, les personnes du troisième âge peuvent avoir plusieurs fois par semaine une « aide ménagère » qui les seconde pour le ménage et les courses et dont la présence est très souvent un amical réconfort. L'Association d'aide ménagère à domicile a été créée à Sceaux il y a de nombreuses années ; elle fonctionne grâce aux subventions de la Ville. Présentement, 7 aides ménagères assurent, à la satisfaction de leurs 45 « clients », le service qui est d'une organisation difficile mais auquel la directrice apporte tout son dévouement.

Distractions et activités

Celles-ci s'adressent à toutes les personnes âgées de la Commune quelle que soit leur condition.

Un repas est organisé chaque année à l'occasion du 11 novembre. Très apprécié, il regroupe maintenant près de 300 invités. L'absence d'une salle assez grande oblige à servir ce déjeuner en deux fois, à quelques jours d'intervalle. Une séance de cinéma rassemble les mêmes invités.



**Pierre
LOURADOUR**

**Maire adjoint
délégué aux affaires sociales**

Puis, au moment de Noël, un spectacle de qualité est donné à l'intention de nos aînés à la salle des Gémeaux avec distribution de fleurs et de cadeaux.

A chacune de ces fêtes, les pensionnaires de la Maison de Retraite Renaudin, et, bien entendu, ceux des résidences de personnes âgées, se retrouvent avec tous les anciens de Sceaux.

Au printemps, a lieu le plus souvent une sortie : visites de châteaux, parcs, expositions d'oiseaux, jardin zoologique de Thoiry, traversée de Paris en bateau-mouche, croisière sur la Seine avec visite de la maison de Clemenceau à Moret-sur-Loing.

Enfin, l'été ramène les traditionnelles vacances, à la mer, à la campagne ou à la montagne. Pendant plusieurs années, trois séjours eurent lieu à Saint-Brévin, Souesmes et Ribeaupillé. En 1974, il y eut même un séjour aux Baléares, avec voyage en avion, qui fut un grand succès.

Malgré l'attrait de séjours comme Carolles ou Champagnole, le nombre de personnes intéressées diminue, probablement, en raison de la variété des voyages proposés par les Caisses de retraite et différents organismes.

Mais les personnes âgées sont également capables de s'occuper elles-mêmes. Deux clubs du troisième âge fonctionnent à Sceaux, dont le but est d'offrir à tout retraité la possibilité de s'informer, de mieux s'adapter à son nouvel état de vie, de découvrir et d'entreprendre des activités nouvelles pour son épanouissement personnel.

Le Club des Anciens des Blagis existe déjà depuis plusieurs années. Quant aux clubs du troisième âge fonctionnent à la suite de deux conférences données par la Ville avec l'appui de l'Institut national pour la retraite active. Il compte plus de 200 adhérents et est fréquenté par différents milieux scéens.

On se réunit au Club pour causer, jouer, apprendre et surtout se faire des amis. Les activités sont aussi nombreuses que variées : gymnastique, natation, promenades, visites, voyages ; chacun peut choisir.

Il n'est pas inutile de remarquer que ces clubs du troisième âge sont animés par des personnes de plus de 60 ans.

Bien entendu, la Ville aide ces clubs de son mieux, en particulier en mettant à leur disposition les locaux nécessaires.

En vue d'aider encore plus efficacement nos aînés à vaincre les difficultés du troisième âge à échapper à la solitude et bénéficier eux aussi d'une vie de qualité, la

Municipalité a projeté de créer un office des personnes âgées, afin de mieux coordonner toutes les initiatives prises en leur faveur.

En outre, elle a mis en route l'agrandissement de la Résidence des Imbergères où un grand nombre de personnes âgées souhaitent entrer.

Le repas annuel des Anciens

Comme l'an dernier, la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale ont dû organiser deux repas pour accueillir leurs nombreux convives du troisième âge. En effet la salle n'aurait pas permis de les recevoir tous ensemble.

Un point à souligner : l'amélioration du menu d'année en année ; du saucisson lyonnais au vacherin glacé, en passant par le rôti aux herbes de Provence, il fut une fois encore très apprécié comme le service effectué avec le dévouement habituel par le personnel de la cantine municipale.

Entre le 3 et le 10 novembre, le cinéma a également connu un franc succès ; on peut penser qu'il en sera de même pour la fête de Noël, d'autant que celle-ci se prolongera en janvier par une représentation des Plaideurs.



Studio Sud



Studio Sud

Les handicapés

L'action de la Municipalité en faveur des handicapés habitant Sceaux s'exerce essentiellement de trois manières.

La Ville alloue des subventions aux différentes associations sceannes s'occupant des handicapés.

Dans l'attente du vote par le Parlement de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, annoncée par le Gouvernement, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, en juin 1974, l'attribution d'une allocation de solidarité en faveur des adultes handicapés, en fonction de leurs ressources et de leurs charges personnelles.

Chaque titulaire de la carte d'invalidité d'un taux au moins égal à 80 %, reçoit un questionnaire pour l'établissement d'un dossier.

L'allocation a pour but d'assurer aux handicapés un minimum de ressources. Ce minimum garanti est fixé, à partir du 1^{er} juillet 1974, à 50 % du S.M.I.C., soit 515 F par mois.

Une allocation réduite est également versée à tous les handicapés entièrement pris en charge par un établissement spécialisé.



Tir à l'arc dans le cadre des activités organisées par l'Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs de la région Sceaux/Fontenay-aux-Roses

Une vingtaine de handicapés adultes bénéficient de l'allocation à Sceaux.

Pour suivre l'évolution du S.M.I.C., l'allocation aux adultes handicapés a été portée à 668 F à compter du 1^{er} novembre 1975.

Aujourd'hui, la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées et les textes d'application sont parus ; l'aide de l'État va donc devenir plus substantielle. Néanmoins, le Bureau d'Aide Sociale a décidé de maintenir l'allocation communale. En effet, l'allocation que versera l'État et celle de la ville ne représenteront ensemble que moins de 80 % du S.M.I.C.

Cet effort exceptionnel de la ville mérite d'être souligné : Sceaux a été une des premières communes de France à avoir agi dans ce sens. Le Conseil Municipal a tenu à reconnaître le droit des handicapés à un minimum d'autonomie personnelle et financière.

Pour faciliter la circulation des handicapés, des « bateaux » sont progressivement aménagés en bordure des trottoirs, pour faciliter la traversée des rues ; des rampes sont construites pour permettre l'accès des bâtiments publics et des logements ; un ascenseur est prévu pour certaines salles publiques.

Le logement

Le problème du logement à Sceaux, comme dans les communes de la région parisienne, est aigu pour deux raisons :

– il est difficile de construire des logements aidés, à cause de l'importance de la charge foncière et des prix de la construction ;

– le nombre de logements qui deviennent libres est très insuffisant, eu égard aux besoins ; en effet, les demandes augmentent sans cesse, alors que les départs vont en diminuant ; l'immigration provinciale et étrangère dans la Région Parisienne reste importante : à la vérité, elle est freinée surtout par le manque de logements.

La Municipalité a, au cours de ces six années, essayé de résoudre ce problème, en cherchant, d'une part, à faire construire, d'autre part, à attribuer, malgré la pénurie, le maximum de logements selon les critères les plus équitables.

La construction de logements

Après avoir construit en 1968 les 154 logements du groupe Alsace-Bretagne, l'Office Public d'H.L.M. de la Ville de Sceaux s'est trouvé dans l'impossibilité d'édifier de nouveaux immeubles de cette catégorie. Un office ne peut construire qu'avec l'aide de l'État qui fixe les conditions – d'ailleurs soumises à de fréquentes variations – dans lesquelles doivent être réalisées les opérations.

Or, au moment où ont commencé les études techniques d'un futur groupe, la tendance était favorable aux grands ensembles et les crédits H.L.M. n'étaient accordés qu'aux opérations comportant 200 logements au minimum.

Aussi, l'Office s'est-il orienté vers la construction de logements I.L.M. (Immeubles à Loyer Moyen) : si les loyers sont plus élevés en raison des charges qui découlent du mode de financement moins avantageux que pour les H.L.M., la construction d'I.L.M. permet toutefois de rendre service à des familles dont les ressources dépassent le plafond H.L.M., mais qui n'en ont pas moins qualité à être logées.

C'est ainsi qu'ont été réalisées en 1972 les opérations I.L.M. Lakanal, rue des Jockos et Chrétienté – extension, rue Paul-Couderc, comportant respectivement :

– 67 logements, dont 5 de 5 pièces, 20 de 4 pièces, 32 de 3 pièces, 8 de 2 pièces et 2 studios ;

– 16 logements, dont 8 de 4 pièces et 8 de 3 pièces.

A ces 83 appartements, il convient d'ajouter 24 logements des groupes H.L.M. ou S.C.I.C. qui, souvent par voie de cascade, ont fait l'objet de mouvements à la suite de départs en I.L.M. ; ils se ventilent ainsi : 1 appartement de 5 pièces, 6 de 4 pièces, 5 de 3 pièces et 12 de 2 pièces.

C'est donc un total de 107 logements qui ont été attribués à l'occasion de la construction des 2 groupes I.L.M.

Le mode d'attribution des logements

Si les réalisations I.L.M. de 1972 ont permis de réduire sensiblement le nombre des demandes, depuis cette époque, celles-ci ont progressé beaucoup plus vite qu'elles ne recevaient satisfaction.

Certes, les demandes ne sont recevables que si les candidats habitent ou travaillent à Sceaux et elles n'ont aucune chance d'aboutir tant que la présence dans la commune est inférieure à cinq ans.

Mais la majeure partie des demandes émanent de personnes ou de familles qui ont des attaches réelles avec la ville, résidant à Sceaux depuis 10, 15 ou 20 ans ou qui y ont même passé la plus grande partie de leur existence, quand elles n'y sont pas nées.

Nombreuses sont les demandes de jeunes ménages dont l'un des conjoints ou les deux, sont natifs de Sceaux ; ils y ont toujours demeuré, sauf à quitter la commune au moment de leur mariage parce qu'ils ne trouvaient pas à s'y loger à des prix abordables, mais ils demandent instamment à y revenir pour des raisons majeures.

Non moins sérieux est le cas des jeunes ménages qui, avec 1 enfant et quelquefois 2, vivent chez leurs parents, avec tous les inconvénients que comporte la cohabitation.

On entend souvent dire que nos enfants ne peuvent se loger à Sceaux : en effet, la quasi-totalité des constructions récentes sont des immeubles de grand standing dont les prix de location sont en général trop élevés pour les Scéens de souche.

Ainsi, il y a actuellement 350 demandes de logement en attente.

Par ailleurs, le nombre de logements à attribuer a tendance à décroître d'année en année, les Scéens aimant leur ville et ne la quittant que pour des motifs impérieux comme un changement de situation ou une mise à la retraite.

C'est dire que le nombre de logements aidés qui se libèrent est faible.

Aussi, la Commission mixte, composée de représentants de l'Office d'H.L.M. et du Conseil municipal s'efforce-t-elle dans des réunions régulières et fréquentes, d'attribuer de façon aussi équitable que possible, les logements qui deviennent libres. Elle le fait en prenant en considération des critères aussi essentiels que les conditions d'habitation, le surpeuplement, la cohabitation, la composition de la famille et notamment l'ancienneté dans la commune et la date de la demande.

La Commission essaie de procéder par voie d'échange, de manière qu'un seul logement soit à l'origine du relogement de 2 ou 3 familles.

Lorsqu'il faut choisir entre de multiples candidats pour un unique logement, la tâche n'est pas facile et il n'est pas rare qu'une soirée entière lui soit consacrée.

De mars 1971 à septembre 1976, la Commission a néanmoins attribué 1 appartement de 6 pièces, 5 de 5 pièces, 42 de 4 pièces, 81 de 3 pièces, 97 de 2 pièces et 8 studios – soit au total 234 logements, sans compter les attributions faites en 1972 au titre des opérations Lakanal et Chrétienté – extension.

Mais il est certain que les besoins de la population et ceux des jeunes ménages en particulier, ne sont pas encore tous satisfaits.

C'est la raison pour laquelle la construction de logements aidés n'est pas perdue de vue, mais elle a été retardée par le manque de terrains disponibles.

Cependant, deux opérations sont prévues :

– l'une à l'emplacement de l'îlot Benoit, de 65 logements H.L.M. environ ; la Caisse des Dépôts et Consignations procède depuis quelque temps à l'acquisition à l'amiable de certaines parcelles ; lorsqu'elle sera propriétaire de l'ensemble, elle le rétrocèdera à la Commune, qui le mettra à la disposition de son Office d'H.L.M. ;

– l'autre, dans le cadre de la rénovation de l'îlot Charaire, où il y aura place pour une quarantaine de logements I.L.M. ; si la Municipalité a tenu à prendre la maîtrise totale de l'opération de réaménagement de l'îlot Charaire, c'est en grande partie pour imposer la construction de logements locatifs au lieu et place des logements de grand standing que n'aurait pas manqué de construire un promoteur.



Le groupe d'H.L.M. Alsace-Bretagne

Pierre LOURADOUR,
Maire adjoint

Centre de Protection Infantile

Le Centre de Protection Infantile (24 bis, rue des Écoles. Tél. 661.29.50, poste 340) est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le samedi.

- Consultations de nourrissons :
 - lundi de 13 h 30 à 15 h 30 ;
 - jeudi de 9 heures à 10 h 30 ;
 - vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.
- Consultations d'enfants de 2 à 6 ans :
 - mardi de 9 heures à 10 h 30 ;
 - mercredi de 9 heures à 10 h 30.
- Vaccinations d'enfants de plus de 6 ans (diphthérie, tétanos, poliomyé-

lite) une fois par mois sur rendez-vous.

- Tous les jeudis matin entre 9 heures et 11 heures, Mme DOVEZE, conseillère conjugale et familiale, est à votre disposition.
- Toutes les activités du Centre sont gratuites.

Halte-garderie

La halte-garderie (95, rue Houdan. Tél. 661.29.50, poste 145) pour les enfants qui marchent jusqu'à 5 ans, est ouverte les mardis, mercredis et jeudis de 13 h 30 à 18 h 30 ; prix de l'heure : 2 F.

Fondation Claude Pompidou - A.F.N.A.V.

Un appel pour l'aide volontaire

Le Service « *Volontaires pour Enfants Handicapés* » (V.E.H.) fait partie de l'Association pour la Fondation Nationale de l'Aide Volontaire (A.F.N.A.V.) créée en 1970 pour la mise en œuvre d'activités volontaires et la promotion du volontariat.

Le but de ce Service est d'apporter à la mère ou à la personne qui a la charge d'un enfant handicapé physique ou mental, sans autonomie, une possibilité de temps libre une fois par semaine ou par quinzaine, régulièrement, ou encore en dépannage. Le Service V.E.H. offre gratuitement un volontaire formé pour garder l'enfant.

Les volontaires de ce Service, avant de prendre les gardes, suivent une session de formation à laquelle participent des membres compétents d'organismes spécialisés dans le handicap et l'inadaptation mentale, des psychologues, des assistantes sociales,

des parents d'enfants et handicapés et prennent contact avec des centres de soins et de rééducation.

Par son action, le Service V.E.H. espère :

- donner aux parents la possibilité de sortir de leur isolement ;
- leur permettre de se détendre un peu ou de faire face à d'autres obligations ;
- aider à la réinsertion sociale de l'enfant.

V.E.H. lance un appel pour que toute personne, homme ou femme, jeune ou moins jeune, qui dispose de quelques heures de temps libre par semaine ou par quinzaine, régulièrement ou en S.O.S., s'engage comme volontaire en prenant contact avec son bureau (*)

(*) 42, rue du Louvre, 75001 PARIS. Tél. 508.45.15 et sur le secteur : Mme MESLIER, 91, rue Hoche, 92240 MALAKOFF. Tél. 655.01.53.

Comité des Hauts-de-Seine contre la tuberculose et les maladies respiratoires

Dans le courant novembre s'est ouvert la 46^e « *campagne du timbre* » organisée par le Comité National et les Comités départementaux contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

Malgré les grands progrès qui ont été faits dans la lutte antituberculeuse, la tuberculose est loin d'avoir totalement disparu et tous les efforts doivent être maintenus pour enrayer ses effets néfastes. Mais d'autres affections respiratoires chroniques sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus préoccupantes : cancer bronchopulmonaire, asthme, pneumopathies professionnelles, bronchite chronique. C'est pourquoi le Comité National a décidé en 1969 d'élargir progressivement ses activités et celles des comités départementaux à l'ensemble des maladies des bronches et des poumons.

L'action de ces comités s'exerce dans trois directions :

- organiser la campagne du timbre dont l'impact reste considérable parmi la population ;
- compléter l'action des pouvoirs publics, les stimuler et les précéder dans les voies nouvelles, venir en aide aux plus défavorisés ;
- informer la population et l'éduquer par des tracts, documents, informations dans la presse, la télévision, etc.

Le slogan du timbre est cette année : « *Le souffle, c'est la vie* ». L'accent est mis aussi sur l'importance de l'intégrité des voies respiratoires pour assurer le bon fonctionnement de tous les organes.

Protégeons nos poumons. Évitions l'air pollué quand nous le pouvons, décidons de ne pas fumer, respectons le droit de chacun de respirer un air non pollué par la fumée du tabac.

(*) 11, rue des Anciennes-Mairies, 92000 NANTERRE. Tél. 204.55.40.

Les ateliers du Centre médico-psychologique

L'atelier de peinture et de modelage a lieu tous les mercredis.

Étant donné la différence d'âge des enfants concernés, deux ateliers ont été ouverts :

- un de 10 heures à 11 heures, composé essentiellement d'enfants à partir de 7 ans ;
- un autre de 11 heures à 12 heures s'adressant à des enfants plus jeunes.

L'atelier des plus grands est dirigé par une seule personne : Mlle BOUTRAND, psychomotricienne, et l'atelier des petits est dirigé, en équipe, par Mlle BOUTRAND et Mme HEYMES, psychothérapeute.

Les ateliers sont mixtes et accessibles à tous les enfants ayant besoin d'un lieu qui leur permettrait d'exprimer leur créativité en dehors d'un cadre scolaire ou d'un apprentissage normatif préalable.

Nous mettons à leur disposition de la terre à modeler, de la peinture aux doigts, des pinceaux et surtout la possibilité de s'en servir comme ils l'entendent.

L'atelier d'expression a lieu le vendredi de 17 h 15 à 18 h 30.

Il est ouvert à des enfants de 6 à 10 ans, encadré par Mme CHARRA, rééducatrice du langage, et M. SCHEIN, psychomotricien.

L'atelier d'expression est un lieu privilégié, situé en dehors de la famille et de l'école, où l'expression verbale et corporelle de l'enfant est acceptée dans sa totalité.

Les possibilités, dans une séance, sont multiples, à savoir que le jeu peut se développer à partir d'un certain nombre d'objets qui se trouvent dans la salle, et qui peuvent servir de support à l'action : balles, anneaux, cerceaux, cordes, briques, marionnettes.

La séance peut aussi être vécue sans l'aide d'aucun objet, uniquement à partir du matériel verbal qu'apporte chacun. Nous soulignons là l'importance et la place que nous donnons à ce moment de l'atelier, où chaque enfant peut s'exprimer et dire ce qui est important pour lui ; il ne s'agit pas là seulement de parler, c'est-à-dire d'émettre des sons articulés et souvent privés de sens. Chacun a la permission d'exprimer sa demande et c'est le groupe qui accepte ou rejette les propositions qui sont faites.

Développer la créativité est également un but de l'atelier. Par la libre confrontation des imaginations, nous sollicitons les possibilités d'invention de chacun, telle l'histoire collective où le geste peut se joindre à la parole : parler, mimer ou jouer, ce qui importe c'est d'atteindre à une plus grande liberté d'expression.

La création collective donne à percevoir les possibilités ou les difficultés de chacun à se plier à un désir commun et à une action commune. C'est là que l'enfant bute et se heurte aux limites de son intervention

personnelle, et peut découvrir peu à peu les diverses possibilités d'une activité collective.

Accroître les possibilités de socialisation de l'enfant est encore un autre but de l'atelier d'expression.

Cohabiter dans un même espace limité, n'est pas toujours facile. Accepter la présence des autres, fait partie de cet apprentissage social. Là encore l'enfant se heurte aux limites que lui impose son voisin, et peu à peu il devra les intégrer, pour arriver à construire à partir de là son propre espace et l'espace collectif.

Ces quelques lignes sauront-elles évoquer ce que nous souhaitons faire de cet atelier d'expression ? Un lieu où s'expriment la spontanéité, l'élan, les enthousiasmes de l'enfant, son plaisir de vivre, et quelquefois aussi ses difficultés à être lui-même, un lieu où la relation entre les êtres peut s'établir avec confiance, parce que chacun y est accepté tel qu'il est.

L'équipe du Centre

Centre Médico-Psychologique,
24 bis, rue des Écoles, 92330 SCEAUX -
Tél. 660.16.50.

Heures d'ouverture du Secrétariat : de
10 heures à 12 heures et de 14 heures
à 17 heures ; les mercredis et vendredis de
10 heures à 17 heures.

INFORMATIONS MINIBUS

Aménagement des horaires au 1^{er} janvier 1977

Ligne A (Centre - Quatre-Chemins) Pas de modifications.

Ligne B (Centre - Blagis)

La fréquence de 15 minutes s'est révélée très difficile à tenir régulièrement : le moindre retard ne pouvant être rattrapé, il est fréquent que l'horaire soit mal respecté aux heures de pointe ; il arrive même parfois que l'accumulation de plusieurs retards oblige le conducteur à sauter un tour.

Une enquête auprès des usagers ayant fait apparaître que ce qu'ils attendaient en premier du service des minibus était sa régularité, il a été décidé de porter, à compter du 1^{er} janvier 1977, la fréquence de 15 à 20 minutes (30 au mois d'août) pour assurer un strict respect de l'horaire.

Ligne P (Centre-Parc)

A la suite d'une enquête sur la fréquentation de cette ligne, il est apparu que le nombre d'usagers était insignifiant pendant les vacances scolaires. En conséquence, le service sera suspendu en 1977 : du 2 au 17 avril, du 1^{er} juillet au 12 septembre, du 19 au 31 décembre.

Par ailleurs, et pour la même raison, le départ de Penthièvre-Houdan à 13 h 56 du lundi au vendredi sera supprimé à partir du 1^{er} janvier 1977.

Desserte de l'Hôpital Antoine-Beclère

Il est rappelé que **tous les jeudis après-midi** un minibus assure la desserte de l'Hôpital Antoine-Beclère de Clamart dans les conditions suivantes :

Aller		HORAIRES	Retour	
Gare de Bourg-la-Reine (arrêt minibus).....	13 h 30		Hôpital Antoine-Beclère.....	16 h 00
Église des Blagis.....	13 h 35		Quatre-Chemins.....	16 h 15
Penthièvre-Houdan.....	13 h 40		Penthièvre-Houdan.....	16 h 20
Quatre-Chemins.....	13 h 45		Gare de Bourg-la-Reine (arrêt minibus).....	16 h 25
Hôpital Antoine-Beclère.....	14 h 00		Église des Blagis.....	16 h 30

TARIF Un voyage (aller ou retour) 3,00 F Aller et retour 5,00 F



Salle à manger Restauration
en merisier massif



137, rue Houdan - SCEAUX

Tél. : 660-03-94

Anciennement : 3, rue du 8-Mai, Bourg-la-Reine

L. POUZADOUX - J.-P. BEAUHAIRE

Décorateurs A.E.E.B.

SPECIALISTE

Canapés - Bibliothèques

●
Tapisserie - Tenture murale

La Jeunesse et les Sports

Le secteur « *Jeunesse et Sports* » occupe une place très importante dans la gestion municipale. Il pose de sérieux problèmes qui ne peuvent être résolus que par un double effort :

- construire les équipements nécessaires lorsqu'ils n'existent pas ;
- trouver ou conserver des dirigeants ou des animateurs de qualité, qu'il s'agisse de bénévoles ou de professionnels.

Depuis quelques années ces problèmes se posent au niveau national, les solutions à trouver ne sont pas de notre compétence. Par contre nous avons à résoudre les problèmes de la ville et il est temps de faire le point sur ce qui existe maintenant à Sceaux.

Rappelons qu'en 1959 il n'existait encore aucun équipement pour la jeunesse et que pour les sportifs on trouvait deux courts de tennis et un boulodrome dans le Petit Parc ainsi qu'une salle des sports flanquée de vestiaires délabrés construite sur un terrain n'appartenant pas à la ville, rue des Clos-Saint-Marcel. La pénurie d'équipements était tragique et il fallait toute la foi de ses dirigeants pour maintenir le basket-ball dans des conditions aussi difficiles.

Il était donc nécessaire de prévoir un programme important afin de mettre progressivement à la disposition des Scéens les équipements qu'ils souhaitaient.

Dès 1960, la commune achetait le terrain sur lequel était construite la salle des sports mais ce n'était, encore, qu'une mesure conservatoire qui n'augmentait pas les possibilités des installations. Quelques années plus tard de nouveaux vestiaires et une maison, convenable, pour un gardien étaient construits. Parallèlement, une Maison des Jeunes et de la Culture était ouverte dans les premiers locaux achetés par la Ville, rue des Écoles. Ainsi se trouvait amorcée la réalisation progressive des différents équipements considérés comme nécessaires pour la population jeune et sportive de la ville.

Il serait fastidieux de citer, chronologiquement, tout ce qui a été construit ou aménagé depuis cette époque déjà lointaine ; il paraît plus intéressant d'indiquer ce qui est utilisé actuellement ou ce qui le sera prochainement.

Pour la jeunesse, en général, il existe la « *Maison des Jeunes et de la Culture - Animathèque* » qui étend ses activités dans toute une série de locaux du centre de la ville : rue des Écoles, rue Florian, rue des Imbergères. Le nombre des adhérents dépasse 2 000, les participants aux activités sont de l'ordre de 3 000 à 3 500 par semaine. Les différentes activités proposées sont très variées allant de l'artistique au sportif en alternant le manuel et l'intellectuel. Les problèmes à résoudre tiennent à l'insuffisance et à la dispersion des locaux qui, par ailleurs, ne sont pas tous fonction-



L'accueil à l'Animathèque-M.J.C.



La Piscine des Blagis

à Sceaux

nels. Une solution partielle y a été apportée par l'utilisation du gymnase du Centre, depuis septembre 1976, pour certaines activités sportives. La solution définitive sera la construction, dans un futur pas trop lointain, d'une « M.J.C. - Animathèque » nouvelle dans la rue des Écoles, qui regroupe en un même lieu les différentes activités et permette de libérer pour d'autres associations des locaux qui ne seront plus utilisés.

Signalons que le nouveau nom « M.J.C. - Animathèque » cherche à préciser pour ceux qui ne la fréquentent pas habituellement, la vocation réelle de la M.J.C., qui est d'être un centre d'animation au sens le plus large.

D'autre part, il existe dans le quartier des Blagis le Centre de Jeunes des Blagis et « Jeunes dans la Cité », deux associations qui participent à l'animation du quartier ou aident les jeunes à résoudre leurs problèmes. De nouveaux équipements ont été aménagés pour faciliter les activités de ces associations.

En ce qui concerne les sportifs, le programme de constructions à réaliser était très important puisqu'il ne s'agissait pas simplement d'aménager, au mieux, des locaux existants mais de construire des équipements adaptés à leur future utilisation.

La première réalisation importante fut la piscine des Blagis inaugurée en 1969 ; depuis cette époque elle est ouverte plus de 90 heures par semaine dont la moitié pour les scolaires ou pour les clubs et l'autre moitié pour les usagers individuels. La fréquentation mensuelle est de l'ordre de 15 à 18 000 personnes et tous les scolaires savent nager à la sortie de l'école primaire à moins qu'ils ne soient totalement allergiques à la natation.

La construction de courts de tennis a été l'étape suivante. Après la remise en état des courts du boulevard Colbert, un nouveau complexe de 6 courts dont 2 utilisables toute l'année a été construit à proximité de la piscine en même temps que des vestiaires et des locaux pour abriter le club. L'équipe de dirigeants s'est renouvelée progressivement. Depuis 1970 le nombre des adhérents de la section tennis de l'A.S.A.S. a plus que triplé (en 1976 plus de 600) et si certains viennent jouer seulement pour le plaisir, d'autres participent à des compétitions. Ainsi, pendant la même période, le nombre des joueurs classés est passé 1 à 43, tandis que l'équipe première masculine passait de 6^e série en 2^e série et que l'équipe première féminine faisait mieux encore en passant de 6^e série en 1^{re} série. Mais tous ceux qui souhaitent jouer au tennis ne désirent pas nécessairement être inscrits dans un club. C'est pour donner satisfaction à ces demandes que certains courts ont été réservés à certaines heures. Ces heures sont louées par l'Office Municipal des Sports soit à des associations soit à des

individuels. Plus de 3 000 heures ont été ainsi louées par des individuels en moins de sept mois de l'année 1976.

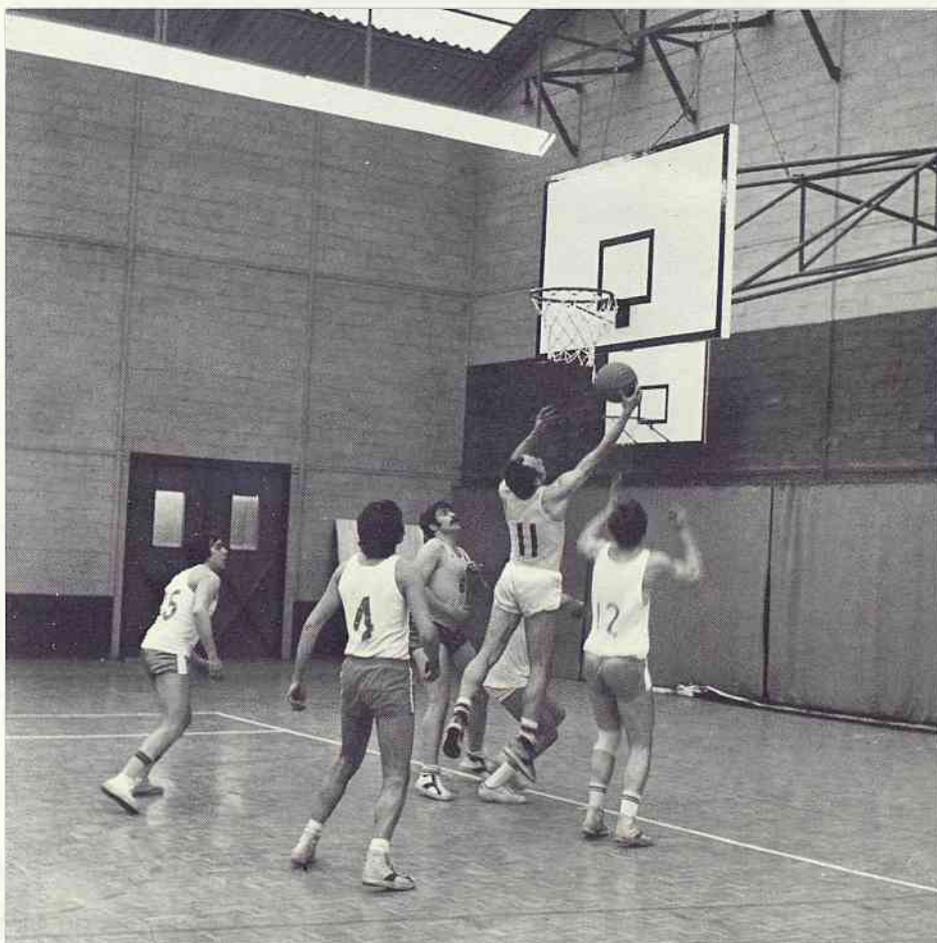
D'autre part, le basket-ball continue à prospérer dans notre ville. Le nouveau gymnase du centre facilite la tâche des dirigeants de cette section ; ils n'ont plus besoin de rechercher, hors de Sceaux, des heures disponibles dans d'autres salles pour assurer l'entraînement normal des équipes. Si le basket marche bien c'est d'abord parce que cette activité est conduite par des dirigeants qui ont la foi dans ce qu'ils font. Les résultats sportifs sont évidents puisque, sans professionnels même « non avoués », l'équipe première masculine joue en Nationale IV et que l'équipe première féminine joue en Nationale II. De plus, et ceci est encore plus important, l'équipe cadet est arrivée en demi-finale de la Coupe de France, tandis que l'équipe cadette était battue en 1/16 de finale. C'est finalement la qualité des jeunes qui démontre la vitalité d'un club.

Un sport très différent, les boules lyonnaises, que l'on croit trop souvent réservé aux retraités, montre lui aussi qu'il est bien



implanté à Sceaux et qu'il intéresse les jeunes puisque parmi les nombreuses coupes gagnées il en est un certain nombre qu'il faut attribuer à l'équipe formée par les cadets. Des améliorations ont été apportées aux aménagements du boulodrome en attendant qu'il soit possible, dans le cadre de la rénovation du Petit Parc, de compléter les installations destinées à ces sportifs.

Il est temps, maintenant, de présenter l'Office Municipal des Sports qui a pris en charge la maintenance de tous les équipements sportifs de la ville pour en assurer l'entretien, l'amélioration et la meilleure utilisation possible pour tous les Sceauxiens. Il semble, après quelques années, que cette asso-



Basket-ball à la salle des Clos-Saint-Marcel

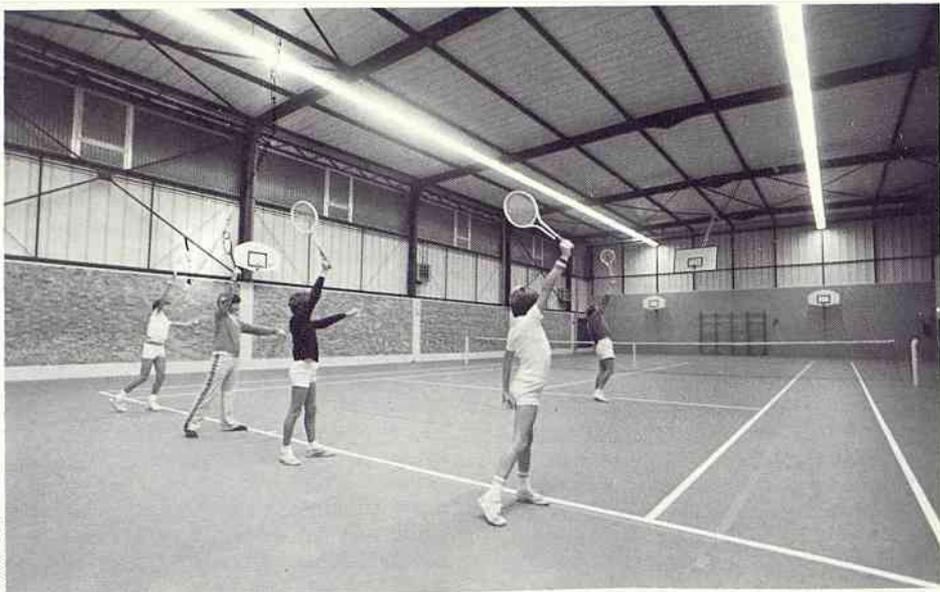
ciation soit une bonne formule pour permettre la participation des différents représentants des usagers à la gestion des installations qu'ils utilisent.

L'O.M.S. décide de l'attribution de tranches horaires sur des terrains extérieurs ou dans les locaux en fonction des demandes présentées et des priorités suivantes : les scolaires du primaire, les scolaires du secondaire et au-delà, les grands clubs sportifs, les associations ayant des activités sportives et finalement, lorsque toutes les demandes précédentes ont été satisfaites, les individuels.

Cette méthode a permis de donner satisfaction à toutes les demandes et, par exemple :

- de louer 3 000 heures de tennis à des individuels en sept mois ;
- d'utiliser la salle des sports rue des Clos-Saint-Marcel 90 heures par semaine ;
- d'utiliser les différentes salles du nouveau gymnase du Centre 175 heures par semaine ce qui représente environ 4 000 utilisateurs hebdomadaires ou, si vous préférez, de 18 000 à 20 000 par mois.

Il paraît donc évident que les équipements sportifs réalisés étaient non seulement souhaités mais nécessaires. Cepen-



École de tennis au Gymnase du Centre

dant nos installations ne sont pas encore complètes :

- il manque un gymnase et des terrains d'évolution dans le quartier des Blagis ; ils sont en cours de construction ;

- il manque une véritable M.J.C. pour remplacer les locaux dispersés actuellement utilisés ;

- il manque une deuxième salle des sports près de la première, rue des Clos-Saint-Marcel ;

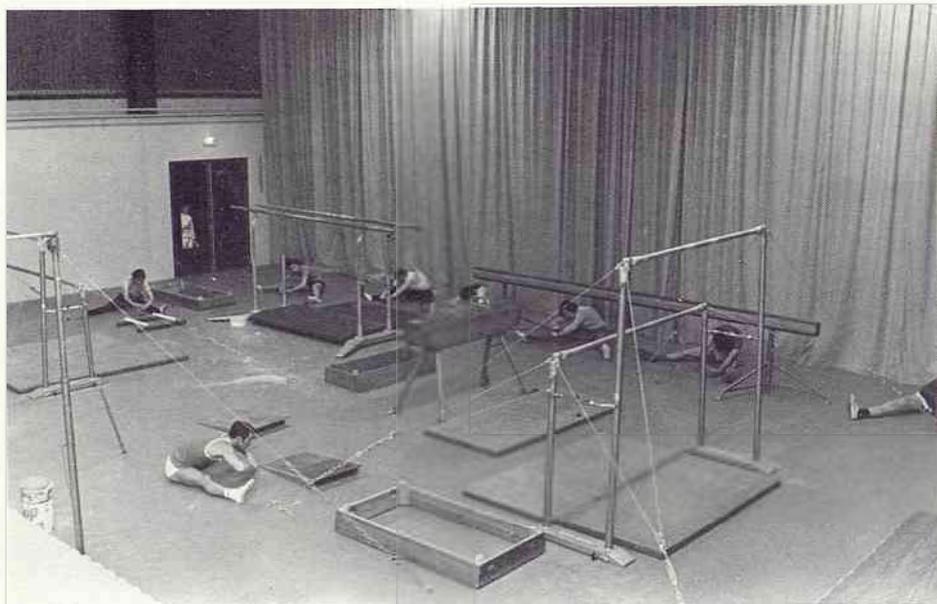
- il manque des terrains de boules ;

- divers équipements, de moindre importance, seraient aussi nécessaires.

En conclusion, même si, en ce qui concerne les équipements pour les jeunes et pour les sportifs, la situation s'est considérablement améliorée au cours des dernières années, il reste encore du travail pour quelques années avant d'arriver à la pleine satisfaction des besoins connus. Et d'autres demandes peuvent se manifester.

Depuis 1959, les dépenses d'investissement faites par la Ville dans le domaine de la jeunesse et des sports sont de l'ordre de 25 millions de francs. La continuation de cet effort financier est certainement nécessaire mais il faut aussi tenir compte d'autres dépenses indispensables et, par conséquent, établir un calendrier prudent pour la mise en route des différentes réalisations prévues.

Roger JECHOUX,
Maire adjoint



La salle de gymnastique au Gymnase du Centre

**Smash
Sports**



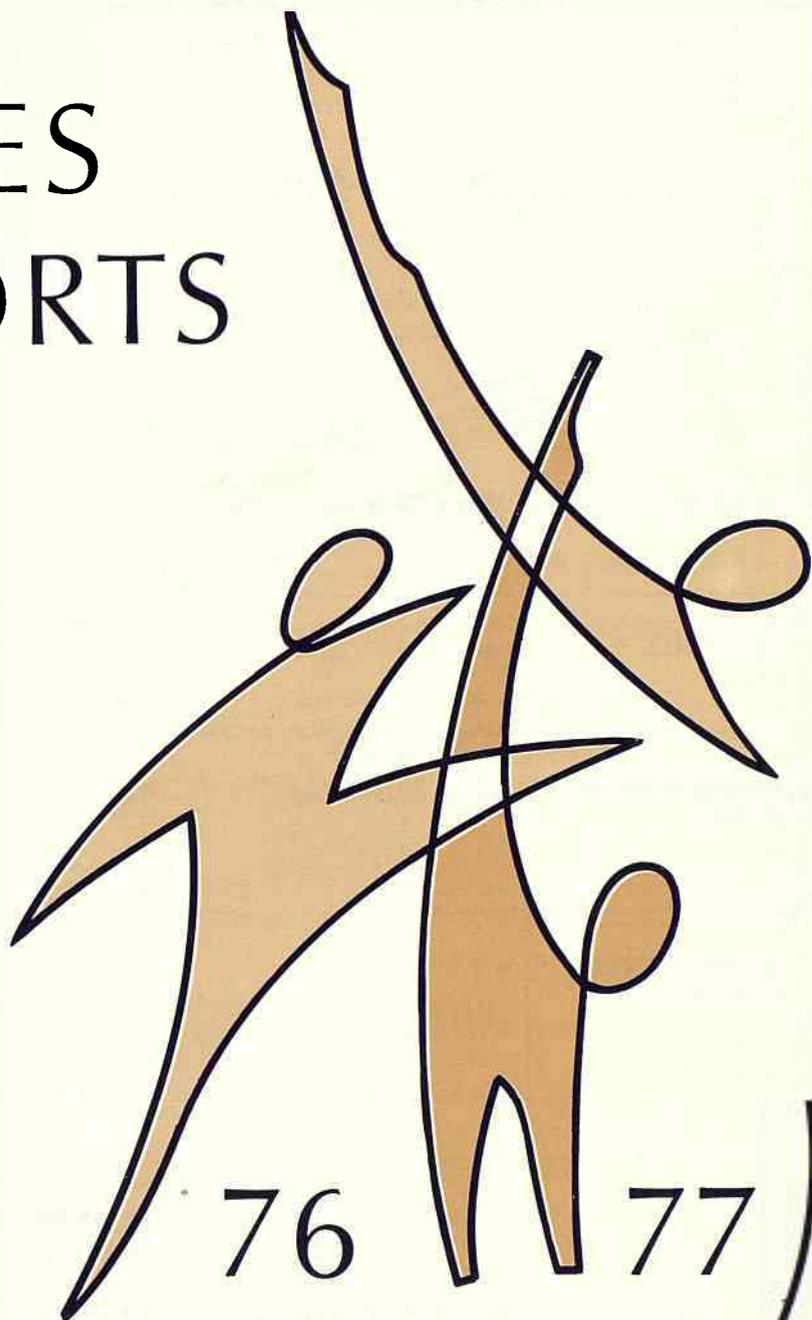
Madeleine et Daniel PESTEL
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

3, Rue Ravon - Place Condorcet - BOURG-LA-REINE
A deux pas du Métro

tennis - cordage
réparations
danse - patinage
sports d'équipe
loisirs - détente

☎ 661.05.81

OFFICE
MUNICIPAL
DES
SPORTS



76

77

SCEAUX

Activités	Âges	Lieux	Renseignements
BASKET	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 8 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase des Clos-Saint-Marcel ● Gymnase du Centre 	<ul style="list-style-type: none"> ● ASAS-Basket 20, rue des Clos-Saint-Marcel Tél. 661.29.50, poste 316
BOULES	<ul style="list-style-type: none"> ● Toutes catégories 	<ul style="list-style-type: none"> ● Boulodrome du Jardin de la Ménagerie (Petit Parc) 	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Chadenier 37, rue Houdan Tél. 702.34.51
DANSE MODERNE	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 15 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (1)
ÉQUITATION	<ul style="list-style-type: none"> ● 6 à 8 ans ● Adolescents Adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Poney Club - Centre Équestre du Perray-en-Yvelines ● CEMA à Châtenay-Malabry ● Centre Équestre du Perray-en-Yvelines 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (1)
ESCRIME	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 7 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (1)
FOOTBALL	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 8 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Terrain de Clamart ● Terrain de la Grenouillère 	<ul style="list-style-type: none"> ● ASPTT - Sceaux M. Farnabe, PTT de Sceaux ● Centre Municipal des Loisirs (2)
GYMNASTIQUE AGRÈS	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre 	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Cunin Sur place, les mercredi, jeudi, vendredi, de 18 h à 21 h
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ● 8 à 12 ans ● Adultes, féminins et masculins ● A partir de 17 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre ● MJC ● CJB 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (1) ● Centre des Jeunes des Blagis (3)
JUDO	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 7 ans ● A partir de 6 ans ● A partir de 8 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre ● Gymnase du Centre ● CJB 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (1) ● Centre Municipal des Loisirs (2) ● Centre des Jeunes des Blagis (3)
KARATÉ	<ul style="list-style-type: none"> ● 9 à 15 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● CJB 	<ul style="list-style-type: none"> ● Centre des Jeunes des Blagis (3)

(1) 21, rue des Écoles - Tél. 350.05.96

(2) Mairie - Mme Ravaux - Tél. 661-29-50

(3) 2, rue du Docteur-Roux - Tél. 702.56.74.

Activités	Âges	Lieux	Renseignements
NATATION	<ul style="list-style-type: none"> • Des bébés (Baby-Club) aux adultes (Club des Dauphins) 	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine des Blagis 5, rue de l'Yser Mlle Thomas, Directrice Tél. 660.21.65 • Centre des Jeunes des Blagis (3)
PARACHUTISME	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de 17 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Para-Club Jean Mermoz 	<ul style="list-style-type: none"> • Maison des Jeunes et de la Culture (1)
PLONGÉE SOUS-MARINE	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de 12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Piscine des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre des Jeunes des Blagis (3)
TENNIS	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de 8 ans • A partir de 8 ans • A partir de 8 ans • A partir de 9 ans • Toutes catégories 	<ul style="list-style-type: none"> • Courts des Clos-Saint-Marcel • Court du Gymnase du Centre • Courts des Blagis • Courts Colbert 	<ul style="list-style-type: none"> • ASAS Tennis 5, rue de l'Yser Mme Schmitt, l'après-midi Tél. 350.69.83 • Centre Municipal des Loisirs (2) • Maison des Jeunes et de la Culture (1) • Centre des Jeunes des Blagis (3) • Office Municipal des Sports de Sceaux Tél. 660.35.99
VOLLEY-BALL	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de 15 ans (compétitions, loisirs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue J.-R.-Thorelle à Bourglala-Reine 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre des Jeunes des Blagis (3)

(1) 21, rue des Écoles - Tél. 350.05.96.

(2) Mairie - Mme Ravaux - Tél. 661.29.50

(3) 2, rue du Docteur-Roux - Tél. 702.56.74.

Adresses des installations sportives gérées par l'OMS

- Stade des Clos-Saint-Marcel 20, rue des Clos-Saint-Marcel.
- Gymnase du Centre 29, rue des Imbergères.
- Piscine des Blagis 5, rue de l'Yser.
- Courts de tennis des Blagis 5, rue de l'Yser.
- Courts de tennis Colbert Jardin de la Ménagerie.
- Et, bientôt, le complexe sportif des Blagis, rue Léo-Delibes, qui comprendra :
 - deux salles ;
 - des terrains d'entraînement, une piste d'athlétisme, deux courts de tennis et un mur de tennis.

Office Municipal des Sports de Sceaux

68, rue Houdan (à gauche de l'ancienne Mairie) - **Tél. 660.35.99**

Permanences : lundi, mardi, jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Faites comme eux, participez !



**Faites comme eux,
participez !**

**Faites comme elles,
participez !**



La Boule Scéenne

Les 16 et 17 octobre, la B.S. Igny (Essonne) avait mis sur pied un 64 D.T.C. (Doublettes Toutes Catégories) dont le Complémentaire revint aux Scéens MURGUES et P. FRAIOLI. Huit jours plus tard, lors d'un 128 D - Propagande organisé par l'A.A.B. Suresnes, Boissay-Tassa ne perdirent (à 9) qu'à la quatrième partie, en face du redoutable BITTOLO.

Le 24 octobre, les nôtres remportèrent du succès à Louveciennes au 16 Q - catégorie 3 et 4 (HAMON, LACOSTE père et fils, PARTINICO). Le 30 octobre, sous l'égide de la Société du Vieux Saint-Maur, le Complémentaire de 16 D. était gagné par nos jeunes HAMON et J.-C. LACOSTE. Une coupe (une « *casserole* » en argot bouliste), une coupe chaque dimanche, cela est très satisfaisant.

N'était-ce pas une gageure que d'organiser, à la mi-novembre sur deux journées, un 64 D.-Propagande à Sceaux ? On aurait pu le craindre mais le ciel resta clément et les dévouements des équipes qui avaient créé 16 terrains d'appoint dans le Petit Parc, l'activité souriante de Mmes BAILLEUL et LACOSTE préposées au ravitaillement, l'imperturbable sérénité de M. THETU en face de multiples « *graphiques* » furent largement appréciés de tous les participants. Deux arbitres de choix veillaient au parfait déroulement des rencontres : MM. DUMONTIERS, arbitre national et LICARI, arbitre régional. Étaient également présents M. A. PERROT, Président du club bouliste des Hauts-de-Seine, et M. Paul BECHERAS, doyen des joueurs de « *Lyonnaise* » (92 ans) qui lança avec une sûreté fort applaudie, le but d'une finale. Vingt-six clubs boulistes avaient fait le plein des inscriptions, ces concours-type « *propagande* » ou type « *sportif* » - attirant des joueurs de classe qui en gagnant des « *points* » passent en catégorie supérieure s'ils se maintiennent dans le peloton de tête.

Voici les résultats de ces rencontres : Concours principal - Challenge EFIMO : PAOLI-CODEGHINI gagnent sur LACOSTE père et fils, de Sceaux. Félicitations à cette doublette scéenne pour avoir accédé à la finale. Elle remporte ainsi le Challenge FRAIOLI (remis par Amédée FRAIOLI). Second concours 32 D. : la Coupe Supermarché SERRON revint à Clamart (LAURENTI-FAVERO). Troisième concours 16 D. : dotée de la Coupe Charles CADET, celle-ci devait rester dans nos murs, la finale ayant opposé deux doublettes portant les couleurs de la Boule Scéenne, Bruno FACHAUX l'emportant sur ANTONNUCCI.

Le Président CHADENIER avait si bien calculé l'organisation de ces deux journées que le dimanche à 18 h tout était terminé. M. JECHOUX, Maire-adjoint, Délégué à la Jeunesse et aux Sports remit le Challenge EFIMO, mais les généreux donateurs des coupes (MM. SANTEIX, Daniel FRAIOLI, SERRON, Charles GERARD, Charles

CADET) surpris par le déroulement rapide des compétitions ne purent être présents à la remise des Challenges et des Coupes. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de la gratitude de la Boule Scéenne.

Le 11 novembre, au 32 D., 4^e Don organisé par la V.G.A. Saint-MAUR, HAMON et Jacky MOREL (dit « *Bras d'or* », consécration de ses performances) perdirent en finale seulement et par un score des plus honorables de 13 à 9.

Le 14 novembre, la coupe offerte pour la 15^e fois par notre ami Maurice JACQUIN, qui est disputée annuellement en

« *individuel* » entre les sociétaires de la Boule Scéenne, fut l'occasion de très bons matches d'où sortit vainqueur Jacky MOREL battant LETELLIER (15/13), le Complémentaire (doublettes : IT + IP) revint à M^{me} BAILLEUL-V. SMANIOTTO belle équipe mixte qui l'emporta sur HAMON-P. PANIAGUA. Ce fut une bonne journée où furent mêlés le sport et l'amitié.

L'Assemblée générale annuelle de la Boule Scéenne aura lieu le samedi 15 janvier 1977 à 21 h à l'Ancienne Mairie. Un film de M. DELAUNAY consacré à la Boule Scéenne sera projeté.

A.S.A.S. - Section Basket

Nous présentons ci-dessous les calendriers des rencontres des équipes premières féminine et masculine en 1977 (saison 1976-1977).

Les rencontres ont lieu le samedi soir ou le dimanche après-midi à des heures qui sont précisées par voie d'affiches apposées en ville et au stade, 20, rue des Clos-Saint-Marcel.

Les Scéens sont invités à venir nombreux encourager leurs équipes.

Équipe senior féminine - Division Nationale II

Matches « Retour »

DATES	RENCONTRES	TERRAINS
16 janvier	Sceaux - Strasbourg	Sceaux
23 janvier	Lille - Sceaux	Lille
30 janvier	Sceaux - Arras	Sceaux
13 février	Saint-Maur - Sceaux	Saint-Maur
20 février	Montargis - Sceaux	Montargis
27 février	Sceaux - Sainte-Savine	Sceaux
13 mars	Metz - Sceaux	Metz
20 mars	Nancy - Sceaux	Nancy
27 mars	Sceaux - Gorcy	Sceaux

Équipe senior masculine - Division Nationale IV

Matches « Retour »

DATES	RENCONTRES	TERRAINS
8 janvier	Sceaux - Équeurdreville	Sceaux
16 janvier	Fécamp - Sceaux	Fécamp
23 janvier	Sceaux - Versailles	Sceaux
29 janvier	Chatou - Sceaux	Chatou
13 février	Sceaux - Guérinière	Sceaux
19 février	Sceaux - Fontainebleau	Sceaux
26 février	Manin - Sceaux	Manin
6 mars	Montivilliers - Sceaux	Montivilliers
12 mars	Sceaux - Rouen	Sceaux
20 mars	Saint-Lô - Sceaux	Saint-Lô
27 mars	Sceaux - Le Havre	Sceaux

Nous rappelons également qu'une école de basket fonctionne chaque mercredi matin à partir de 10 heures, au stade, rue des Clos-Saint-Marcel, pour les débutants nés en 1967, 1966, 1965 et 1964.

Le basket est un excellent sport qui développe en particulier la détente, l'équilibre ainsi que les réflexes et apporte en plus tous les avantages des sports collectifs. N'hésitez donc pas à inscrire vos enfants à l'école de basket.

En décembre 1970 paraissait dans le Bulletin municipal un article sur l'enseignement à Sceaux. Au cours des six années qui viennent de s'écouler, divers changements se sont produits dans ce domaine, qu'il s'agisse des structures, des effectifs, des programmes pédagogiques. Nous allons les passer en revue, et ce sera l'occasion d'examiner en particulier la politique de la Municipalité dans un des secteurs les plus importants de l'administration communale.

Écoles communales

Rappelons que Sceaux possède quatre groupes scolaires : celui du Centre, le plus ancien, et trois autres de construction récente, celui des Blagis, celui du Petit-Chambord et celui des Clos Saint-Marcel, qui desservent respectivement les quartiers Nord-Est, Sud-Est et Nord-Ouest de la Commune. Au total, ils accueillent actuellement 2 241 enfants, dont 937 sont répartis dans 27 classes maternelles et 1 304 dans 47 classes primaires.

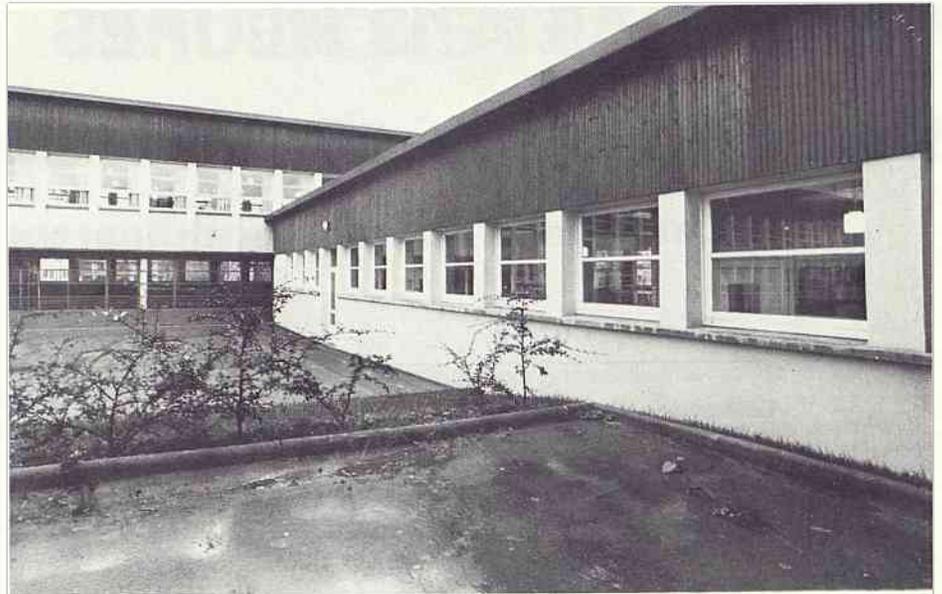
La Municipalité s'est efforcée dans la mesure de ses moyens de faire en sorte que les élèves et leurs maîtres puissent travailler dans des conditions aussi satisfaisantes que possible. Son action s'est exercée dans divers domaines.

Travaux

Les travaux exécutés chaque année ont eu pour but non seulement l'entretien des bâtiments mais aussi l'amélioration de l'équipement et l'embellissement du cadre de vie. Citons en particulier l'insonorisation de nombreux locaux, la réfection presque complète des peintures, l'installation de bibliothèques centrales, la création de jardins scolaires, l'agrandissement et la modernisation de la cantine, la transformation des réfectoires en salles à manger.

Constructions

Un progrès sensible a été réalisé également en ce qui concerne les installations sportives. Jusqu'ici seule l'école du Petit-Chambord possédait un gymnase ; ailleurs le préau en tenait lieu. Désormais l'École du Centre dispose à son tour d'un équipement sportif digne de ce nom, grâce à la construction du gymnase de la rue des Imbergères. Bientôt il en sera de même de



Le bâtiment supplémentaire du Groupe scolaire des Clos Saint-Marcel partagé entre l'école primaire et l'école maternelle



De la cantine au restaurant scolaire et du réfectoire à la salle à manger

l'École des Blagis, puisque la construction d'un autre gymnase se poursuit sur le terrain acquis à cette fin, rue Léo-Délibes. Il restera à pourvoir l'École des Clos Saint-Marcel. Déjà un avant-projet a été établi et approuvé.

D'autres opérations importantes ont été réalisées ou mises en route :

– aux Clos Saint-Marcel l'accroissement des effectifs a rendu indispensable la cons-

truction d'un bâtiment supplémentaire ; terminé en décembre 1973, il comprend 8 salles que se partagent l'école maternelle et l'école primaire ;

– aux Blagis, le remplacement d'une dizaine de locaux provisoires, entrepris dès 1969, va enfin se réaliser ; dans les semaines qui viennent sera mise en chantier **une école maternelle** conforme aux nouvelles normes de l'architecture scolaire ; elle sera bien adap-

à Sceaux

tée à son but et d'aspect agréable, bien que le coût de la construction soit très inférieur (l'économie sera de 850 000 F environ) à celui du projet que la Municipalité a dû abandonner, malgré ses mérites ; nous reviendrons ultérieurement sur cette réalisation ;

– dans le secteur Sud-Ouest de la ville (quartiers des Hauts-Sablons), il est projeté de construire une nouvelle école maternelle, la capacité d'accueil de celles du Centre et des Clos Saint-Marcel étant devenue insuffisante. L'acquisition des terrains nécessaires est en cours.

Sécurité

On sait que depuis l'incendie du C.E.S. Pailleron les règles concernant la sécurité dans les établissements scolaires ont été renforcées. Les services techniques de la Mairie en ont tenu compte et ils ont fait exécuter les travaux nécessaires. La sécurité a été améliorée aussi de diverses façons aux abords des groupes scolaires. Toutefois, malgré plusieurs démarches de la Municipalité, le nombre des « points d'écoles » (passages surveillés par des gardiens de la paix ou des auxiliaires de la police) n'est pas encore suffisant, faute de personnels.

Ouverture et fermeture de classes

La création et la suppression de postes d'enseignants dans les écoles communales sont décidées par l'administration académique d'après l'évolution des effectifs et en application d'une grille officielle. Cette question est importante, et à maintes reprises la Municipalité a fait des démarches pour prévenir un accroissement de l'effectif des classes ou y remédier. S'il n'a pas été possible d'éviter la fermeture de trois classes primaires aux Blagis (dont deux cette année) et une à l'école élémentaire du Petit-Chambord (en 1972), en revanche nous avons obtenu non seulement le maintien des deux classes menacées cette année à l'école élémentaire du Centre (voir le n° 72 de Mai-Juin 1976 du Bulletin municipal), mais aussi l'ouverture de sept nouvelles classes au total : deux classes élémentaires aux Clos Saint-Marcel et cinq classes maternelles (deux aux Clos Saint-Marcel également, dont une cette année ; deux au Centre et une, cette année aussi, au Petit-Chambord). Il était souhaitable que la règle nouvelle de 35 élèves inscrits par classe dans les écoles maternelles (au lieu de 45 jusqu'ici) entre le plus tôt possible en application dans la commune. C'est maintenant chose faite.

C'est au niveau de l'enseignement préélémentaire que les changements sont le plus notables. Ils s'expliquent par l'application des nouvelles normes, mais également par l'accroissement des effectifs, dû à l'élévation du taux de fréquentation des écoles maternelles et à l'abaissement de l'âge ou les familles confient à l'école leurs jeunes enfants. Double évolution, qui s'explique elle-même par l'importance accrue que les parents attachent à l'enseignement préélémentaire et par le nombre croissant de mères de familles qui exercent une activité professionnelle.

Complétons ce chapitre en rappelant l'ouverture récente d'une classe pour amblyopes au Petit-Chambord. La Commune vient ainsi de manifester encore l'intérêt qu'elle porte à l'enfance handicapée.

Structures des groupes scolaires

Plus que la structure des écoles, celle des groupes scolaires a été profondément modifiée. En effet, les G.O.D. (Groupes d'Orientation Dispersés, ne comprenant que des classes de 6^e et de 5^e et rattachés aux lycées) et les C.E.G. qu'ils comportaient encore il y a six ans, à l'exception de celui des Clos Saint-Marcel, ont disparu progressivement, par suite de la réforme du premier cycle. Précisons que ces établissements n'accueillaient qu'une faible partie, un tiers environ, des enfants de Sceaux, le reste fréquentant déjà les deux lycées.

**Henri
WATREMEZ**
Maire adjoint
délégué à l'Enseignement



Les groupes scolaires ainsi allégés, les écoles élémentaires ont pu disposer de salles polyvalentes, fort utiles pour l'application des nouvelles méthodes d'enseignement, et un remède provisoire, simple palliatif, a été trouvé à l'insuffisance de locaux dont souffre la maternelle du Centre.

Service des chefs d'établissement

Le bon fonctionnement des écoles exige une disponibilité totale des chefs d'établissement. C'est pourquoi la Municipalité a demandé avec insistance pour plusieurs d'entre eux la même décharge complète de service d'enseignement dont bénéficient leurs collègues (grâce, pour la plupart, à la prise en charge par la Commune de demi-traitements de remplaçantes). Si nous avons obtenu satisfaction dans plusieurs cas, en revanche nos démarches ont été vaines en ce qui concerne aussi bien la directrice de l'école élémentaire des Blagis que celle de la maternelle du Centre. Il est évident que la règle actuellement en



Un « point d'école » particulièrement surveillé (carrefour avenue Poincaré, avenue Clémenceau, rue de Bagneux)

vigueur (une décharge totale si l'effectif est au minimum de 400 élèves) est beaucoup trop rigoureuse. Le Conseil Municipal a jugé cette question assez importante pour en faire l'objet d'un vœu (voir le n° 68 de Septembre-Octobre 1975 du Bulletin Municipal) et, de son côté, le Conseil général a décidé de tenter une démarche auprès du Ministre.

Tiers-temps pédagogique et classes de nature

La bonne marche des écoles dépend encore des crédits de fonctionnement que leur réserve la Commune. Indiquons seulement que la Municipalité a continué de favoriser l'application du tiers-temps pédagogique par un accroissement (en valeur relative) des crédits affectés aux sorties éducatives, aux spectacles et surtout à l'initiation artistique, assurée désormais non seulement par les Gémeaux mais aussi, dans une certaine mesure, par le Musée de l'Île-de-France. Naturellement les séances de piscine, organisées dans le cadre de la semaine scolaire en vue de l'apprentissage de la natation, sont restées gratuites. Durant leur scolarité primaire, les enfants de Sceaux continuent à en bénéficier trois années de suite.

Rattachons à ce chapitre celui des classes de nature. Aux classes de neige sont venues s'ajouter des classes vertes. Le nombre annuel des classes de nature est passé ainsi de quatre en 1971 à sept en 1976. Leur nombre pourrait augmenter encore si les maîtres susceptibles d'accompagner leurs élèves étaient eux-mêmes plus nombreux.

Aide psychopédagogique

L'aide aux élèves en difficulté pour des raisons d'ordre psychopédagogique a été développée grâce à la création d'un poste de psychologue scolaire au Groupe d'Aide Psychopédagogique (G.A.P.P.) des Blagis.

La création d'un poste de rééducatrice en psychomotricité a été réclamée à plusieurs reprises, de même que celle d'un second G.A.P.P.

Aide aux familles

Toutes les indications qui précèdent concernent l'enseignement préélémentaire et le premier degré. Toutefois la Municipalité n'oublie pas que pour certaines familles, dont les enfants fréquentent un collège ou un lycée, les dépenses occasionnées par les études des enfants sont une cause de gêne, et c'est pour aider ces familles qu'elle accorde chaque année des bourses scolaires (tandis que le Bureau d'Aide Sociale réserve une partie de ses ressources aux parents dont les enfants fréquentent l'école élémentaire et dont le quotient familial est insuffisant).

L'accroissement des besoins a provoqué une augmentation très sensible des crédits affectés aux bourses communales proprement dites : ils sont passés de 8 000 F en 1970 à 50 000 F en 1976.

Centre d'information et d'orientation

C'est aussi en partie pour les élèves de nos C.E.S. et de nos lycées que travaille le Centre d'Information et d'Orientation, logé dans une aile des Baraquements de la rue Houdan que la Commune a mise à sa disposition. Divers travaux y ont été exécutés et de nouvelles pié-

Le Collège Technique mixte de la rue de la Marne, établissement d'État, s'est adapté à l'évolution de l'enseignement technique. Il possède désormais une classe préprofessionnelle de niveau, et s'il a réduit de huit à cinq les options dans la préparation de C.A.P. en trois ans ou en deux ans, il offre désormais six options au lieu de quatre au niveau de la préparation du B.E.P. Signalons que parmi les débouchés figurent des sections de seconde des lycées de Cachan, d'Antony, de Châtenay-Malabry et de deux



Animation « jeu dramatique » assurée par les Gémeaux dans le cadre du tiers-temps pédagogique

ces vont être aménagées pour répondre à des besoins accrus. Mais ces locaux sont trop vétustes pour qu'il ne soit pas nécessaire de hâter la construction (aux frais du Département et de l'État) d'une installation plus décente.

Formation permanente

Un mot enfin, de la formation permanente. Dans ce domaine le rôle de la Municipalité a été essentiellement de diffuser chaque année, par l'intermédiaire du Bulletin Municipal, le maximum de renseignements jugés utiles. Nous supposons que cette information a rendu service à un certain nombre de nos concitoyens.

Établissements du second degré

Bien que les établissements dont il va être question maintenant ne concernent pas directement la gestion municipale, nous croyons bon de donner quelques indications sur les changements qui ont marqué leur existence au cours de ces dernières années.

lycées de Paris. L'effectif est cette année de 482 élèves, parmi lesquels 47 Scéens. Il faudrait y ajouter les bénéficiaires des cours de formation permanente, organisés en décembre 1975.

A Lakanal et à Marie-Curie les changements les plus considérables concernent la structure administrative et le recrutement des premiers cycles. Par suite de la dernière réforme de l'enseignement (rappelons que la réforme « Haby » n'est pas encore entrée en application) chacun de ces établissements comporte maintenant un C.E.S. créé par transformation du premier cycle, et un lycée de second cycle. Le C.E.S., établissement mixte, n'accueille en principe que des enfants de Sceaux, ceux des communes voisines étant, eux aussi, scolarisés sur place. Ce changement, qui s'est réalisé par étapes entre 1971 et 1975, a entraîné naturellement une diminution de l'effectif qui, à Lakanal par exemple, est passé de 1 018 à 707 élèves cette année.

Au niveau du second cycle, la même évolution s'est produite, par suite de la construction de nouveaux lycées dans la banlieue sud, à Fresnes, à Montrouge, à Clamart. Toutefois la baisse des effectifs a été freinée par la création de nouvelles sections.

Quant aux bâtiments du Lycée Lakanal, voici une nouvelle qui réjouira ceux qui en déploreraient la vétusté. La remise en état de l'établissement, réclamée avec insistance depuis des années, en particulier par le Maire de Sceaux, vient d'être approuvée par une Commission officielle et doit se réaliser dans les quatre années à venir. Le coût total de l'opération évaluée actuellement à 44 millions de francs.

Rappelons enfin que Sceaux possède deux établissements privés.

- l'Atrium du Lycée, qui accueillait 30 élèves dans ses classes primaires et 152 dans ses classes secondaires, est devenu cette année le cours secondaire Colbert ; son effectif est de 200 élèves ;

- l'Externat Sainte Jeanne-d'Arc accueille 953 élèves (parmi lesquels 263 Scéens) dans ses classes enfantines, primaires et secondaires (contre 837 dont 306 Scéens en 1970).

Établissements d'Enseignement supérieur

Durant ces dernières années, la vitalité des établissements supérieurs, qui font de Sceaux une ville universitaire, n'a cessé de s'affirmer. L'École Polytechnique Féminine (établissement privé) a vu son effectif passer de 460 à 520 élèves. Aux trois options qu'elle offrait déjà aux élèves elle en a ajouté une, la physique nucléaire. Désormais trop à l'étroit dans ses locaux de la rue Lakanal, elle prépare l'installation à Limoges des sections de première et de deuxième années.

L'Institut Universitaire de Technologie de l'avenue Cauchy accueillait en 1970, 144 étudiants (dont 4 Scéens) répartis en trois départements. Cette année, il en accueille 907 (dont 12 Scéens) répartis en quatre départements (deux pour la gestion des entreprises et des administrations, deux pour les techniques de commercialisation).

Le Centre d'Études Juridiques de Sceaux est devenu la Faculté de Droit de Sceaux.

Il est rattaché à l'Université de Paris-Sud. Si l'effectif (3 500 élèves) n'a pas augmenté, les enseignements dispensés sont plus nombreux. L'établissement prépare désormais non seulement à la licence en droit et à la capacité en droit, mais aussi à un diplôme d'études approfondies et à des formations administratives spécialisées. De plus, il a beaucoup développé ses activités de formation permanente, sans négliger pour autant la recherche dans le domaine juridique.

Au terme de cette étude, il est permis de conclure que sous le rapport de l'enseignement notre commune est bien équipée, et qu'elle le sera mieux encore après la réalisation des projets arrêtés ou envisagés. La plupart des changements que nous avons constatés sont déjà eux-mêmes autant de progrès.

Pour sa part, en tout cas, la Municipalité a toujours été guidée dans sa politique scolaire par l'intérêt des enfants, tout en ayant le souci de concilier cet impératif avec la nécessité d'une gestion financière rigoureuse.

Dans plusieurs cas, les résultats obtenus et les progrès réalisés l'ont été grâce à la collaboration des associations de parents d'élèves, notamment en ce qui concerne l'équipement et en particulier la construction de nouveaux locaux, ainsi que la sécurité. Cette collaboration devra se poursuivre.

Qu'il nous soit permis de rendre hommage, en terminant, à la compétence et au dévouement des chefs d'établissements et des équipes éducatives, ainsi qu'à la conscience professionnelle du personnel d'entretien : nos écoles lui doivent cette propreté qui frappe les visiteurs attentifs.

Henri WATREMEZ,
Maire-adjoint

NOTA. - Dans le prochain numéro du Bulletin Municipal sera publié un article sur les nombreuses et importantes activités de la Caisse des Écoles (Cantine scolaire, Centre Municipal des Loisirs, Centres aérés, Colonies de vacances).

Institut de formation d'animateur de collectivités des Hauts-de-Seine

(I.F.A.C. 92)

L'I.F.A.C. 92 a été créé par le Conseil général avec le concours des communes des Hauts-de-Seine. Il organise différents stages de formation et de perfectionnement qui préparent au Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (B.A.F.A.) et peuvent être suivis à partir de 17 ans.

Les stages forment des animateurs de centres de vacances, de loisirs, de classes de neige, de mer, etc., de maison de jeunes, de mille clubs et de foyers de quartier. Certaines formations sont plus spécialisées : activités sportives, bibliothèque, troisième âge, surveillants de baignade, techniques artisanales.

Si vous êtes intéressés par cette formation qui peut déboucher sur des carrières passionnantes et dynamiques, renseignez-vous auprès de : **I.F.A.C. 92- 22, boulevard de la Paix, 92400 Courbevoie, Tél. 333.63.11.**

Calendrier des stages B.A.F.A.

● Formation (stages de base en internat)

- du 19 au 27 février 1977 (2 stages) ;
- du 1^{er} au 9 avril 1977 (2 stages) ;
- du 9 au 17 avril 1977 ;
- du 2 au 10 septembre 1977 ;
- du 29 octobre au 6 novembre 1977 ;
- du 26 décembre 1977 au 3 janvier 1978.

● Perfectionnement (stages de 50 heures en internat)

- du 21 au 26 février 1977 : adolescents ;
- du 11 au 16 avril 1977 (2 stages) ;
- du 29 octobre au 3 novembre 1977 : bilan et perfectionnement ;
- du 26 au 31 décembre 1977 : photo, audio-visuel.

● Cycles de week-end, autres stages spécialisés

Se renseigner à l'I.F.A.C.

Décisions de l'Inspection Académique concernant nos écoles

Nous publions ci-dessous le texte de la lettre que M. BARTHE, Inspecteur d'Académie de Versailles a adressée à M. GULDNER, Maire de Sceaux, le 29 octobre dernier :

Monsieur le Conseiller général,

Comme suite à vos lettres des 11 et 15 septembre 1976, j'ai l'honneur de vous confirmer les mesures de carte scolaire suivantes :

- l'ouverture de la cinquième classe à l'école maternelle du Petit-Chambord, ce qui porte la moyenne de l'école à 30,4 ;
- l'ouverture de la sixième classe à l'école maternelle des Clos Saint-Marcel, ce qui porte la moyenne de l'école à 31,6 ;
- la réouverture de la dix-septième classe à l'école mixte, 9, rue Marguerite-Renaudin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller général, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Dans nos lycées

Résultats du baccalauréat 1976

Les tableaux ci-dessous nous paraissent assez éloquentes pour qu'il soit superflu de les commenter. Toutes nos félicitations aux candidats reçus et aux maîtres qui les ont conduits au succès.

Lycée Lakanal

Séries	Inscrits	Présents	Admis	Pourcentages
A2	3	3	3	100,00
A4	18	15	13	72,22
B	35	33	26	78,78
C	133	127	106	83,46
D	132	128	86	67,18
G1	20	20	15	75,00
G2	12	12	5	41,66

Lycée Marie-Curie

Séries	Inscrits	Présents	Admis	Pourcentages
A1	6	6	6	100,00
A2	28	28	23	82,14
A3	4	4	4	100,00
A4	48	48	42	87,50
A5	1	1	1	100,00
A7	13	13	11	84,61
C	80	80	62	77,50
D	126	126	80	63,49

Résultats obtenus par les élèves du Lycée Lakanal aux concours d'entrée dans les grandes écoles

Sections littéraires

	Admissibles	Sous-admissibles	Reçus
Saint-Cloud - Fontenay	13		4
E.N.S.E.T.....	9	17	

Sections scientifiques

	Admissibles	Reçus
● Spéc. M.		
E.N.S.I.	12	7
Centrale, Sup. Elec.....	1	1
T.P.E.....	3	
Navale, École de l'Air, St-Cyr	5	
E.N.S.A.E.....	4	
● Spéc. P.		
Mines et Ponts	3	
Centrale, Sup. Elec.....	8	5
École Supérieure de Physique et Chimie de Paris	8	2
École Supérieure d'Ingénieurs de Marseille.....	5	4
École Supérieure de Chimie de Rouen	3	2
T.P.E.....	3	1
E.N.S.I.....	18	9
● Spéc. C.		
Agro et Écoles Supérieures d'Agriculture.....	19	16
Géologie de Nancy.....	8	3
Travaux ruraux.....	4	1

Classe préparatoire à H.E.C.

	Admissibles	Reçus
H.E.C.	8	5
E.S.S.E.C.	11	4
E.S.C.P.	6	6
E.S.C.A.E.....	20	11
E.A.P.		4

Classes préparatoires à l'École Vétérinaire d'Alfort

Admissibles : 41 - Reçus : 27

La parole aux associati

PEEP

Dans le District

La PEEP en expansion dans le District :

- une nouvelle association PEEP au C.E.S. des Ormeaux ;
- une plus large implantation dans le primaire ;
- des résultats encourageants aux élections des conseils d'administration des Lycées (gain de 20 % à Marie-Curie).

L'Union du District de Sceaux regroupe les établissements publics du « District n° 12 » dans les communes de Sceaux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Antony.

C'est au niveau du District qu'est décidée l'orientation des élèves en fin de 5^e et de 3^e et il est indispensable qu'à ce niveau la PEEP soit structurée pour être présente dans les commissions d'appel. Nous devons, en effet, être vigilants devant la mise en place des nouvelles procédures d'orientation, la participation des parents y étant absente lorsqu'ils sont exclus lors de l'examen des cas particuliers dans les conseils de classe. Comment ne pas s'indigner lorsque la durée d'un conseil de classe est limitée, pour les parents, à vingt minutes et que leur participation est refusée pour examiner les cas particuliers. Nous estimons, nous parents, que nous avons notre mot à dire et que l'orientation de nos enfants ne doit pas être décidée en dehors de nous.

L'an prochain des élections auront lieu dans le primaire pour la désignation des « Comités de Parents » et nous sommes heureux de constater une progression de nos adhésions. Les groupes scolaires du Centre, du Petit-Chambord, des Clos-Saint-Marcel « *marchent fort* » ; légère déception au Groupe des Blagis où la succession de M. DEROIN n'est toujours pas assurée. Ouverture d'une classe maternelle au Clos-Saint-Marcel, au Petit-Chambord, ouverture d'une classe à l'École du Centre, ce sont les résultats d'une action concertée des APE soutenue par la Municipalité.

Il reste malheureusement à régler le problème des « remplaçants » pour les enseignants et malgré nos demandes au plus haut degré, le Ministre reste ferme sur le maintien du taux d'absentéisme à 5 % qui est démenti par les faits et les statistiques le prouvent. Nous poursuivons nos démarches, de concert avec les autres APE et la Municipalité en espérant un déblocage de la situation notamment à l'École du Centre.

Au Lycée Marie-Curie

Le 5 octobre, la salle des fêtes du Lycée Marie-Curie était archi-comble, pour assister à notre Assemblée générale, peut-être, mais surtout pour faire connaissance avec notre nouvelle Directrice, Mme DELPLA, qui était accompagnée de Madame le Censeur et de Madame l'Intendante.

Mme DELPLA, qui arrive de Meudon où elle était très estimée, a bien voulu nous donner

(Parents d'Élèves des Écoles Publiques) Union du District de Sceaux

un schéma de son programme. Il était encore trop tôt pour définir les règles de fonctionnement ; nous ne croyons pas trahir sa pensée toutefois en déclarant que la participation des APE sera vivante dans le Lycée.

M. RENOULT, Président sortant, ne manque pas de remercier Mme DELPLA pour la délicatesse qu'elle avait eue de recevoir, dès son arrivée, les responsables des 1^{er} cycle et 2^e cycle de notre Association, ainsi que Madame le Censeur qui avait, seule, assumé la rentrée scolaire 1976-1977.

Il dit enfin combien, personnellement, il éprouvait une réelle tristesse au départ de Mlle VECHOT : « Depuis 1968, elle a accompli sa tâche avec un dévouement, un souci du détail, scrupuleusement, ne souhaitant, ne désirant que le succès, la réussite de ses élèves, ses enfants. Le climat d'agitation de fin 1968, les remous consécutifs aux projets Fontanet, Debré, réforme Haby, se sont peu à peu aplanis et le Lycée a pu reprendre un visage normal. Tous ces événements ont hélas usé sa santé ; souhaitons-lui une prompte convalescence et espérons la revoir bientôt dans de nouvelles fonctions. »

Parmi les points abordés, notons :

- l'orientation de fin de 5^e et de 3^e ;
- l'information et les carrefours sur les carrières ;
- les effectifs de classes, notamment aux niveaux 6^e et 2^e ;
- les 10 %.

Objectif à atteindre : une meilleure qualité de la vie scolaire.

Élections au Conseil d'administration :

- FCPE : 353 voix ;
- PEEP : 299 voix ;
- Autonomes : 167 voix.

La PEEP enregistre un gain de 47 voix (252 en 1975). La FCPE maintient sa position (352 voix en 1975). L'Association autonome perd 15 voix (182 en 1975).

Composition du Bureau 1976-1977 :

- Président : P. GARROS ;
- Vice-Président : Mme MENET, responsable du 2^e cycle ;
- Vice-Président : J. BOUTIN, responsable du 1^{er} cycle ;
- Secrétaire : Mme COREL ;
- Trésorier : Mme PENIN.

Au Lycée Lakanal

L'activité d'une association de parents d'élèves obéit, bien évidemment, au rythme de l'année scolaire. Comme tous les ans, la rentrée 1976 a été marquée par l'Assemblée générale, les élections au Conseil d'administration du Lycée et le renouvellement des instances statutaires, Comité et Bureau.

Cette année, ce dernier aspect a été particulièrement important puisque M. RINGENBACH, Président depuis trois ans, a

demandé à être déchargé de ses fonctions. Mme SAINT-GERMAIN, dont l'inlassable activité est bien connue à Sceaux, a accepté de lui succéder.

L'Assemblée générale s'est tenue le 19 octobre, à l'ancienne Mairie, en présence d'un auditoire toujours aussi nombreux et intéressé. M. le Proviseur LAJEU-NIE avait bien voulu participer à notre Assemblée, accompagné de quelques-uns de ses principaux collaborateurs : M. GUIL-LEMIN, nouveau Censeur du 1^{er} cycle, Mlle SAUVESTY, Directrice du CES et M. PEYTAVIN, responsable des sports ; M. DREUIL, Censeur du 2^e cycle, était excusé. Les parents ont été particulièrement attentifs aux informations et aux réponses qui leur ont été données.

Les résultats obtenus au baccalauréat (77 % de reçus en moyenne) et ceux, excellents, des classes préparatoires - notamment pour la nouvelle P^r et la préparation à l'Agro - témoignent du niveau particulièrement élevé du Lycée ; avec la création d'une deuxième préparation HEC, le nombre de classes préparatoires est maintenant de 15, avec 577 élèves. Au total, il y a, pour la présente année scolaire, 150 élèves de plus que l'an dernier.

Les sujets abordés lors de la discussion générale ont été nombreux ; les difficultés pédagogiques rencontrées dans certaines classes, le remplacement des professeurs absents, les dispositions prises en matière d'éducation physique et sportive pour pallier la diminution du nombre de professeurs, les réunions entre parents et professeurs, l'orientation en fin de 3^e et fin de 5^e, l'information sur les carrières, etc.

A propos de la « réforme », éternel serpent de mer, M. le Proviseur a exprimé, sous une forme humoristique, son optimisme en constatant que l'enseignement français continuait de bien se porter malgré toutes les tentatives de réformes dont il avait été l'objet.

BUREAU DE L'ASSOCIATION 1976-1977

Président : Mme SAINT-GERMAIN
11, allée de Trévise - 92330 SCEAUX
Tél. 702.85.57

Vice-Présidents : Mme BERNARD
9, rue de Malabry - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Tél. 631.03.88
(qui continue à assumer la responsabilité de Trésorier)
M. de CLAVIÈRE
11, allée de Trévise - 92330 SCEAUX
Tél. 350.09.68

Secrétaire : Mme PASSINI
40, avenue Lulli - 92330 SCEAUX
Tél. 660.83.32

RESPONSABLES DE NIVEAU

6^e : M. de CLAVIÈRE
11, allée de Trévise - 92330 SCEAUX
Tél. 350.09.68

5^e : Mme BOEDEC
10, rue Michel-Voisin - 92330 SCEAUX
Tél. 350.14.67

4^e : Mme ZYLBERTMAN
32, rue Jean-Mermoz - 92330 SCEAUX
Tél. 350.79.22

3^e : Mme VIOLLIER
19, allée de Trévise - 92330 SCEAUX
Tél. 702.85.05

2^e : Mme SCARAMUZZINO
28, boulevard Colbert - 92330 SCEAUX
Tél. 702.40.03

1^e : Mme BERNARD
9, rue de Malabry - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Tél. 631.03.88

Terminale : Mme KLEIN
47, avenue Lenôtre - 92330 SCEAUX
Tél. 660.25.42.

Classe préparatoire : M. LEMAITRE
11, rue de Versailles - 91300 MASSY
Tél. 920.97.89

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 2 143 familles inscrites.
- 1 319 votes, soit 61,08 % contre 60 % en 1975.
- 1 303 suffrages exprimés.

Résultats

- PEEP (Fédération Lagarde)
517 voix, soit 39,67 %, 2 sièges
- FCPE (Fédération Cornec)
463 voix, soit 35,53 %, 2 sièges
- Association Autonome
323 voix, soit 24,78 %, 1 siège

Les dispositions réglementaires prévoient qu'au-delà d'une certaine proportion, les élèves des classes préparatoires bénéficient d'une représentation augmentée aux dépens de celle des parents. Ce cas s'étant présenté en 1976 à Lakanal, la représentation des parents a été réduite de 6 à 5.

Représentants élus de notre Association

- Titulaires
- M. PHILIPPART
- M. de CLAVIÈRE
- Suppléants
- Mme SAINT-GERMAIN
- M. RINGENBACH

Semaine de l'orientation scolaire, de la formation professionnelle et de l'éducation permanente du 15 au 22 janvier 1977 à Bourg-la-Reine

Programme des colloques

Jours	Heures	Titres	Lieux
Samedi 15 janvier	17 h 00	Les jeunes face à la presse	École, 13, rue Fontaine-Grelot
	20 h 45	La formation scolaire en 1977 : orientation baccalauréat	École, 13, rue Fontaine-Grelot
Dimanche 16 janvier	17 h 00	Les carrières du tourisme et des loisirs : les agences de voyage, l'hôtellerie, la restauration	Annexe de la Mairie, 1, boulevard Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	17 h 30	Les carrières artistiques et l'audio-visuel	Annexe de la Mairie, 7, place Condorcet, 2 ^e étage
Lundi 17 janvier	20 h 45	La formation Universitaire : insertion et débouchés	Annexe de la Mairie, 1, boulevard Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les carrières sportives	Annexe de la Mairie, 7, place Condorcet, 2 ^e étage
	20 h 45	Les métiers de l'Industrie : du professionnel à l'ingénieur, l'artisanat	C.A.E.L., 6, villa Maurice, Chemin du Tennis
Mardi 18 janvier	20 h 45	Les carrières de l'Enseignement	École, 13, rue Fontaine-Grelot
	20 h 45	Les carrières du secteur public et nationalisé : R.A.T.P., P.T.T., E.D.F.-G.D.F., Administration communale, Fonction publique	Annexe de la Mairie, 1, boulevard Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les carrières sociales	Annexe de la Mairie, 7, place Condorcet, 2 ^e étage
Mercredi 19 janvier	14 h 30	La formation professionnelle et l'emploi des handicapés	Annexe de la Mairie, 1, boulevard Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les carrières commerciales et comptables. Les métiers de la distribution et de la gestion	Annexe de la Mairie, 7, place Condorcet, 2 ^e étage
	20 h 45	Les carrières des Armées, de la Gendarmerie et de la Police, la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris	Annexe de la Mairie, 1, boulevard Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
Jeudi 20 janvier	18 h 00	Carrefour des jeunes	C.E.C., 24, avenue de la République
	20 h 45	Les carrières médicales, paramédicales, carrières et formation à l'hôpital	Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux
	20 h 45	Les carrières du Droit	Annexe de la Mairie, 1, boulevard Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les carrières de l'animation socio-culturelle	C.A.E.L., 6, villa Maurice, Chemin du Tennis
Vendredi 21 janvier	20 h 45	Insertion, recyclage, réinsertion des demandeurs d'emploi. A.N.P.E., A.F.P.A., C.N.T.E., D.A.F.C.O. que faire ? à qui s'adresser ?	Annexe de la Mairie, 1, boulevard Carnot Salle des Conférences, 1 ^{er} étage
	20 h 45	Les structures actuelles de l'Agriculture et de l'Horticulture. les Eaux et Forêts	C.A.E.L., 6, villa Maurice, Chemin du Tennis
Samedi 22 janvier	20 h 45	Où en est la réforme Haby ?	École, 13, rue Fontaine-Grelot

Exposition de livres d'étrennes

Comme tous les ans, la Bibliothèque Municipale organise en décembre, une exposition de livres d'étrennes, ou plutôt un choix de livres à offrir à vos enfants à l'occasion des étrennes. Cette exposition sera présentée cette année aux Gémeaux dans le cadre de l'opération « *Les enfants et le monde moderne* », qui est le thème retenu pour le premier trimestre de la saison

1976-1977. Elle sera ouverte au public tous les après-midi sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures du 2 au 31 décembre, les après-midi du mercredi et du samedi étant plus particulièrement destinés à recevoir les enfants accompagnés de leurs parents.

A l'intention de ceux-ci, ainsi que des enseignants, un petit stand pré-

sentera des livres sur l'apprentissage de la lecture, le choix de livres pour enfants, les librairies spécialisées, etc.

A l'intention des enfants, on projettera des montages audio-visuels, des films fixes sur leurs albums préférés ; des animations sont également prévues sur place.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Gémeaux, Tél. 350.55.05.

Artisanat

Une initiative intéressante de la Chambre de Métiers Interdépartementale de Paris en liaison avec les Services Municipaux

Mensuellement, un stand d'information stationne dans votre localité.

L'objectif de cette opération est de fournir un moyen d'information efficace à l'ensemble des personnes intéressées par l'artisanat :

- pour les jeunes entre 14 et 18 ans désirant apprendre un métier ;
- pour ceux qui envisagent de se mettre à leur compte ;
- pour ceux qui, déjà installés, ont besoin de conseils.

Vous avez ainsi la possibilité de bénéficier dans votre localité de services d'assistance compétents, spécialisés dans les problèmes posés par les petites entreprises artisanales : gestion, comptabilité, fiscalité, droit commercial, droit civil, législation sociale, pré-apprentissage, apprentissage.

L'artisan, le plus souvent seul face à ses responsabilités de chef d'entreprise, a constamment besoin d'informations et de conseils pour prendre ses décisions dans un domaine essentiel à la bonne marche de son affaire : la gestion.

Le Service Formation de la Chambre de Métiers Interdépartementale de Paris a conçu et réalisé un plan de formation complet à la gestion de la petite entreprise.

Cette formation est spécifiquement adaptée aux problèmes de gestion d'une unité de production à l'échelle de l'artisanat et met à profit la longue expérience de la Chambre de Métiers dans ce domaine.

Elle intéresse principalement les ressortissants du secteur des Métiers : les chefs d'entreprise, leurs conjoints salariés et aides-familiaux qui ont la possibilité de s'inscrire gratuitement.

Les stages d'initiation à la gestion traitent les points fondamentaux de la technique de gestion au moyen de cas pratiques permettant d'enseigner des mécanismes simples, directement applicables dans le cadre de l'entreprise.

Ces sessions regroupent une vingtaine de personnes d'activités proches permettant ainsi, hormis l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne marche de vos affaires, des échanges d'expérience et d'idées entre les stagiaires.

Dans votre localité, dès janvier 1977 :

- INITIATION A LA GESTION : en soirée, de 19 h 30 à 22 h 30, 15 séances deux fois par semaine ;
- ÉPOUSES ARTISANS : le matin ou l'après-midi, 12 séances deux fois par semaine sauf le mercredi.

Programme :

- situation juridique de l'entreprise ;
- les moyens de paiement - recours contre les impayés ;
- tenue des journaux comptables ;
- déclarations fiscales - fixation de la base imposable de la T.V.A. ;
- mécanismes simples de gestion - la rentabilité.

Les prochaines sessions seront organisées dès le début de l'année 1977. Ne perdez pas de temps pour vous inscrire, allez au stand d'information : rue Houdan, près de l'Ancienne Mairie, chaque quatrième lundi et mardi du mois.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 723.55.66, poste 214.

PRÊTS SPÉCIAUX AUX ARTISANS



Pour accroître votre capacité de production ou moderniser vos installations.

Prêts remboursables en 15 ans (avec 2 années de franchise).

Taux : 8,50 % pendant les 5 premières années, puis 11 % de la sixième à la quinzième année.

Renseignez-vous :

BICS

141, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 661.11.43

Les « Affaires culturelles »

Ce terme n'a évidemment pas le même sens lorsqu'il désigne le ministère créé par un décret du 24 juillet 1959 et un département recouvrant plusieurs activités d'une commune de 20.000 habitants.

Rappelons donc que ce décret donnait pour mission au ministère « de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, au plus grand nombre de français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent ».

Cette préoccupation n'est évidemment pas absente de l'action culturelle à Sceaux. Mais il y en a une autre, au moins aussi importante : l'actuel secrétaire d'État à la culture déclarait récemment (entretien relaté dans « Le Monde » du 4 novembre 1976... « il faudrait aider chacun à retrouver les gestes de la création, même modeste, et donner envie d'acquiescer une technique d'expression, même maladroite... »

La culture ne serait-elle pas ce qui nous permettrait, à travers la connaissance de notre passé – prestigieux dans certains domaines artistiques, littéraires ou scientifiques, plus humble dans ses manifestations artisanales ou folkloriques – d'acquiescer et d'essayer de maîtriser notre avenir, en tant qu'individus membres de communautés diverses (nation, région, localité, métier...).

Le rôle des équipements culturels ne serait-il pas alors d'aider chacun à vivre son aventure humaine, individuellement, mais avec l'aide des groupes constitués et des communautés naturelles dont il fait partie ?

Il va de soi que l'efficacité de ces activités ne saurait être jugée selon les critères appliqués à une activité commerciale ! Ne peut-on dire qu'un équipement culturel efficace « cherche à obtenir chez les adhérents un changement vrai, positif (un progrès), adapté à l'environnement et optimisant, dans la mesure du possible, les objectifs de chacun » ?

Si les affaires culturelles sont ainsi définies, il est certain que leur part dans le budget de Sceaux a très sensiblement augmenté en six ans, puisqu'elle est passée de 11,5 % en 1970 à 28,2 % en 1976. Et ceci reflète à la fois un effort volontariste du Conseil Municipal et l'expression grandissante d'un besoin spontané de la population.

Il va cependant de soi qu'une telle augmentation ne recouvre pas que les activités proprement culturelles au sens classique du terme et que les équipements que nous allons étudier successivement sont susceptibles d'être étudiés par d'autres « départements » de l'action municipale (et l'ont été, ou le seront), par exemple :

- œuvres péri-scolaires ;
- jeunesse et sports ;

– enseignement ;

– loisirs.

Notons enfin une caractéristique très particulière de l'action municipale à Sceaux, et pas seulement dans le domaine culturel : la plupart des équipements (en dehors des domaines à la fois traditionnels et obligatoires que sont par exemple l'état civil, la voirie, l'enseignement...) sont gérés par des associations indépendantes, dans lesquelles les représentants du Conseil Municipal s'immiscent le moins possible, laissant ainsi à un grand nombre de Scéens la possibilité de participer très directement à la gestion de la ville, sans faire pour autant partie du Conseil : on l'a bien vu d'ailleurs lors de la journée des associations le dimanche 13 juin dernier.

Il n'est pas question de passer ici en revue toutes les institutions ou associations culturelles de Sceaux ; nous allons cependant survoler celles que (à tort ou à raison !) la ville considère comme importantes.

Bibliothèque Municipale de Sceaux

Bien que « culture livresque » soit une expression plutôt péjorative, le développement et l'enrichissement de l'esprit passe encore, en bonne part, par la lecture, par le livre.

La Bibliothèque est, étymologiquement, un emplacement où des livres sont posés, rangés. Et pourtant une bibliothèque heureuse est, au contraire, celle où les livres ne restent pas longtemps rangés dans les rayons. C'est le cas au « Petit Château » de Sceaux, dont les 20.000 livres sont lus avidement par quelque 70.000 lecteurs dans l'année : Sceaux est, en France, l'une des villes où on lit le plus.

Les aménagements faits cet été, dont M. GARAPON, Conseiller Municipal, a rendu compte dans le Bulletin Municipal n° 73, sont certes les bienvenus, mais encore insuffisants ; les services fiscaux de l'Enregistrement et du timbre devant emménager fin mars 1977 à l'Hôtel des Finances, rue du Maréchal-Joffre, la libération du 1^{er} étage, qu'ils occupent, est attendue avec impatience pour donner plus de place à la Bibliothèque, et principalement à la section des enfants, très mal lotie dans l'annexe de « la Courge ».

L'activité essentielle de la Bibliothèque Municipale est, on vient de le voir, le prêt de livres. Mais elle participe aussi à des actions communes d'animation avec d'autres équipements scéens, tels que les Gémeaux, la Maison des Jeunes et de la Culture et les groupes scolaires.

La Bibliothèque Municipale possède par ailleurs une antenne permanente dans le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux ».

Enfin, « Blagis Bibliothèque » est une des associations les plus florissantes de l'ancien centre Alfa, devenu le Centre socio-culturel des Blagis.



La Bibliothèque Municipale après les aménagements de l'été dernier

à Sceaux

Conservatoire de musique et d'art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Le Conservatoire a son siège à Bourg-la-Reine mais bon nombre de cours sont décentralisés à la M.J.C., aux Gêmeaux et surtout dans une maison acquise spécialement à cet effet boulevard Desgranges. Il accueille près de 1.000 élèves dont près de 45 % de Bourg-la-Reine, près de 40 % de Sceaux et environ 17 % des communes voisines. On y peut apprendre pratiquement toutes les disciplines musicales, ainsi que la danse et l'art dramatique, jusqu'à un niveau très élevé, comme on a pu le remarquer il y a un an, lors du concert donné à l'Orangerie à l'occasion de son 10^e anniversaire. Les responsables de l'Union des conservatoires municipaux des Hauts-de-Seine n'hésitent pas à dire que le Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux se classe parmi les tout premiers conservatoires municipaux de la Région parisienne par la qualité de ses enseignements et par ses résultats.

La gestion en est assurée par la Ville de Bourg-la-Reine, mais la Ville de Sceaux y est étroitement associée et les dépenses de son fonctionnement sont supportées par les deux villes en proportion des élèves domiciliés dans chacune d'elle, qui y sont inscrits.

Centre d'Action Culturelle « les Gêmeaux »

Le 17 novembre 1961, le Conseil Municipal décida la création à l'angle de la rue du Docteur-Roux et de l'avenue Georges-Clemenceau d'un centre socio-éducatif dénommé « *Centre culturel des Blagis* ». Le bâtiment a été inauguré le 15 octobre 1970.

Au cours de sa construction, la vocation de cet équipement s'est élargie à la suite des propositions faites par le Ministère des Affaires Culturelles : il est devenu d'abord une (petite) « *Maison de la Culture* », puis un « *Centre d'Action Culturelle* », ce qui est à peu près la même chose.

Une caractéristique de cet équipement est que les villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux sont réunies depuis plus de 10 ans dans l'Association justifiant le nom des



Jean LESUEUR

Conseiller municipal délégué aux affaires culturelles

« *Gêmeaux* », qui est le sien officiellement depuis 1972.

La nature de l'équipement fait que le Secrétariat d'État à la Culture est représenté au Conseil d'administration et doit en particulier donner son agrément à la nomination du Directeur.

La situation des Gêmeaux sur Sceaux, tout près de Bourg-la-Reine, Bagneux et Fontenay-aux-Roses, ainsi que son rayonnement sur tout le sud des Hauts-de-Seine font que le Département est également représenté au Conseil d'administration.

L'amortissement et l'entretien du bâtiment incombent à la seule Ville de Sceaux. Mais le déficit de fonctionnement des « *Gêmeaux* » est réparti en principe, selon la grille suivante : État 3/9, Département 2/9, villes de Bourg-la-Reine/Sceaux 4/9.

Si les Gêmeaux ont recueilli près de 2.300 adhésions en 1975-1976 (dont 1.100 de Sceaux, 500 de Bourg-la-Reine et 700 d'autres communes voisines ou pas) et s'acheminent vers 3.000 cette année, il n'ont pas toujours connu le succès actuel : certains prédécesseurs de l'actuelle Directrice, arrivée en août 1974, avaient soit tenu compte avec excès des pressions externes, soit méconnu l'environnement culturel de cet équipement.

Depuis deux ans, il semble s'établir progressivement une bonne harmonie entre les Gêmeaux, ses partenaires et son public. C'est d'ailleurs probablement une erreur de parler du public des Gêmeaux comme s'il n'y en avait qu'un. Il est en fait extrêmement variable d'une manifestation à l'autre, d'une activité à l'autre. Les Gêmeaux ne proposent en effet pas seulement un spectacle Guy Bedos, une discussion avec le Professeur Minkowski, les concerts des « *Amis de la Musique du Canton de Sceaux* » animés par Alfred Lœwenguth, des films plus ou moins récents de Fellini, de Buster Keaton ou de Renoir, la troisième exposition mondiale de la photographie ou « *Jacques le fataliste et son maître* » d'après Diderot ; mais ils animent des ateliers destinés aux enseignants : recherche sonore, expression graphique, expression corporelle par exemple, et d'autres destinés aux adultes non enseignants, sans parler de l'animation dans les écoles sur les mêmes thèmes que ceux destinés aux enseignants ; cette animation scolaire est une des parties essentielles du tiers temps pédagogique.



Le Centre d'Action Culturelle « Les Gêmeaux »

Il serait cependant erroné de penser que le « Centre d'Action Culturelle » limite son action à la culture littéraire ou artistique : un groupe de travail réfléchit actuellement à la façon de présenter des problèmes scientifiques ou techniques tout en faisant participer le public – celui qui s'y intéressera – à des débats qui ne soient pas des monologues de spécialistes, cherchant ainsi à ce que l'homme, dans son travail, dans sa vie quotidienne, de passif, devienne de plus en plus actif et participant.

Maison des Jeunes et de la Culture

C'est peut-être à la M.J.C. que la définition de la culture donnée au début de cet article trouve sa meilleure application : à la fois montrer, proposer par des expositions, des débats, des séances de ciné-club pour enfants, et inciter à faire dans des domaines aussi variés que la peinture, le tissage, les émaux sur cuivre, le dessin, la guitare, la gravure, l'aéromodélisme, l'astronomie ou la photographie, pour ne citer que quelques exemples.

La M.J.C., fondée il y a 16 ans, a près de 2.000 adhérents (c'est une des plus fréquentées de France, par rapport à la population de la ville). Elle reçoit, par tiers, des enfants, des adolescents et des adultes. N'étant plus destinée uniquement aux jeunes – la formule a beaucoup évolué depuis la création des M.J.C. il y a une trentaine d'années – elle a décidé d'accoler à son nom conventionnel celui d'« Animathèque », mot nouveau composé d'une racine latine et d'une racine grecque, qui ne signifie certainement pas qu'elle est dépositaire de l'animation, mais que l'Esprit y souffle dans de nombreuses directions.

Elle a par ailleurs bien d'autres activités dans le domaine des sports ou dans les relations avec d'autres associations locales. Il en est question dans un autre article.

Centre socio-culturel des Blagis (ex-Centre Alfa)

Conçu en 1954-1955, il est né il y a juste 18 ans avec l'initiative de « l'Association pour le Logement des Familles et l'Animation des grands ensembles » (A.L.F.A.), filiale ad hoc de la Caisse des Dépôts et Consignations. Son but initial était d'aider à l'insertion des familles dans la cité (des Blagis) et de la cité dans la Commune. Les activités se sont progressivement structurées en associations indépendantes, sept d'entre-elles se fédérant en 1971-1972 dans « l'Union des Associations du Centre socio-culturel Alfa » (U.D.A.C.).

Au début de la décennie actuelle, l'Alfa de Paris a, conformément à ses statuts, décidé de repasser le flambeau aux villes.

Actuellement la « tutelle » de l'U.D.A.C. est assurée, pratiquement à parité, par Fontenay-aux-Roses et par Sceaux, depuis le 1^{er} janvier 1976. En même temps le nom



Cours de coupe et de couture organisé au Centre socio-culturel des Blagis



Atelier de poterie organisé au Centre socio-culturel des Blagis par l'Association « Initiation artistique de Sceaux et du Val de Bièvre »

du Centre a changé pour s'appeler Centre socio-culturel des Blagis.

L'esprit du Centre n'a pas, pour autant, changé puisque l'Alfa continue d'assurer des prestations telles que la formation, la présence et le remplacement éventuel des deux animateurs permanents.

Les sept associations fondatrices : Blagis-bibliothèque, Centre des Jeunes des Blagis, Initiation artistique, Amis de la reliure, Club cartonnage-gainerie, Association familiale des Bas-Coudrais, Bridge-club des Blagis regroupaient il y a un an quelque 1 200 adhérents, ce qui n'empêchait pas l'U.D.A.C. d'accueillir 400 autres personnes dans d'autres activités.

Centre Municipal des Loisirs

La Caisse des Écoles, elle aussi, organise des activités de nature culturelle dans le cadre du « Centre Municipal des Loisirs » (mercredi) et du centre aéré (vacances scolaires) : danse, dessin, tissage, céramique, vitraux... Plusieurs centaines d'enfants en profitent régulièrement dans des sections souvent séparées d'après l'âge et si ce centre n'étend pas son activité à tous les jeu-

nes de 7 à 77 ans, il les accueille dès le plus jeune âge dans la section maternelle.

Autres activités culturelles

Il serait injuste de ne pas parler des activités culturelles organisées :

– dans le cadre du jumelage avec Royal Leamington Spa (Grande-Bretagne) et Brühl (Allemagne de l'Ouest) comme le concert récemment donné aux Gêmeaux par le Centre Scéen des Amitiés internationales (C.S.A.I.) avec l'orchestre symphonique du Warwickshire ;

– dans le cadre des Fêtes de Sceaux dont le Comité Municipal des Fêtes assure la réalisation tous les ans en juin : cette année « La Belle Hélène », d'Offenbach, par le Théâtre Lyrique de la Seine le 19 juin ; la traditionnelle « Félibrée » le 20 juin ; et surtout la très remarquable Fête des Associations qui a permis, le 13 juin, dans le Jardin de la Ménagerie, de réunir plusieurs dizaines d'associations sur des stands voisins permettant à chacun de faire connaissance avec d'autres expériences que les siennes propres, montrant enfin que la « participation » est à Sceaux depuis longtemps déjà entrée dans les faits.

Jean LESUEUR,
Conseiller municipal.

ASSOCIATIONS

C.J.B.

Week-end de ski

Le Centre des Jeunes des Blagis (C.J.B.) organisait l'an dernier, pour la première fois, des week-ends de ski de fond à Gérardmer dans les Vosges. Près de 100 personnes de 18 à 60 ans sont parties se dépayser au cours de quatre week-ends. A la suite de ce succès et pour répondre aux nombreuses demandes, nous avons décidé de vous proposer huit week-ends de ski de fond (qui s'adressent à toutes personnes débutantes ou non de plus de 18 ans) aux dates suivantes :

- les 18 et 19 décembre 1976 ;
- les 15 et 16 janvier 1977 ;
- les 29 et 30 janvier 1977 ;
- les 5 et 6 février 1977 ;
- les 26 et 27 février 1977 ;
- les 5 et 6 mars 1977 ;
- les 12 et 13 mars 1977 ;
- les 19 et 20 mars 1977.

Ces week-ends de ski de fond se déroulent à Gérardmer dans les Vosges et vous sont proposés pour 190 F. Ce prix comprend :

- le transport par car ;
- l'hébergement et la nourriture ;
- les skis, les bâtons, les chaussures ;
- le moniteur de ski de fond ;
- les assurances ;
- l'accompagnateur du Centre des Jeunes des Blagis.

Renseignements et inscriptions au Centre des Jeunes des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, 92330 SCEAUX - Tél. 702.56.74.

Association Nationale des Cardiaques Congénitaux

L'Association Nationale des Cardiaques Congénitaux, toujours plus dynamique, compte maintenant parmi ses membres une bonne équipe de jeunes cardiaques, opérés ou non, qui prennent leur destinée en main. Ce sont eux qui organiseront les 21 et 22 mai 1977 à Rouen, une assemblée générale qui regroupera les adhérents de la France entière.

La gratuité des transports R.A.T.P., S.N.C.F. banlieue est désormais acquise pour les invalides civils dont font partie des cardiaques congénitaux. Les conditions sont les suivantes :

- être titulaire d'une carte d'invalidité de 80 % ;
- bénéficier de l'allocation spéciale aux grands infirmes et n'avoir des ressources personnelles ne dépassant pas le montant de l'allocation du Fonds National de solidarité.

Faire la demande au Bureau d'Aide Sociale de la Mairie.

Prière de noter le changement de déléguée pour les Hauts-de-Seine : Mme LHERBON, 89, rue Pierre-Vermeir à Antony (92160) remplace Mme BOURGOIN qui reste responsable du Comité Paris - Ile-de-France.

Emblemata

La mosaïque, un art plusieurs fois millénaire renaît grâce à « Emblemata » à Sceaux

« Emblemata », tel est le nom de la nouvelle association pour le développement de la mosaïque d'art. Elle a pour but de favoriser la création d'ateliers de mosaïque d'art, et de former d'autres mosaïstes véritables spécialistes de cet art.

En outre « Emblemata » s'est fixé un autre objectif, celui de rechercher les meilleurs mosaïstes et promouvoir leurs œuvres.

« Vivante, l'étude de la mosaïque l'est aussi par sa résonance dans la vie de notre époque. Ne voyons-nous pas renaître, de nos jours, dans nombre d'édifices publics l'art de la mosaïque ? Lorsque nous choisissons aujourd'hui les carrelages que nous proposons les décorateurs, n'obéissons-nous pas aux préoccupations qui étaient déjà celles de nos lointains ancêtres ? En vous présentant ce dossier sur la mosaïque, décor du sol, c'est à une remontée aux sources de notre propre cadre de vie que nous vous convions ». (Les dossiers de l'archéologie - N° 15 - mars-avril 1976).

Tous les Scéens se reconnaîtront dans cette courte description. Ainsi donc, s'ils désirent contribuer à l'évolution de cet art grandissant et qui a sa place dans notre vie moderne, qu'ils prennent contact avec « Emblemata », l'Association pour le développement de la mosaïque d'art, B.P. 27, 92330 SCEAUX - Tél. 660.82.92.

Chez les Amis des Jardins

La visite annuelle des jardins a eu lieu cette année le samedi 26 juin. Il est bien certain qu'étant donné la sécheresse qui régnait à cette époque, le jury ne pouvait s'attendre à trouver, comme certaines années, des jardins splendides. Les conditions climatiques étaient les mêmes pour tous, et ce n'est qu'au prix d'un gros travail d'arrosage que les cultures ont pu être sauvées.

Les jardins les plus verdoyants étaient, en général, ceux pour qui les facilités d'arrosage étaient les meilleures. Si, dans l'ensemble, les récoltes ont été assez maigres, ce fut une bonne année pour les tomates. A l'automne, notre sociétaire, M. Edouard PIERRE, nous en a présenté de fort belles, dont l'une atteignait le poids de 1,040 kg. En dépit de ce poids exceptionnel, celles-ci n'en étaient pas moins d'excellente qualité.

Les causeries-démonstrations organisées de concert par la Société d'horticulture de Clamart et les Amis des Jardins de Sceaux ont débuté le 23 octobre par une causerie sur la floriculture : fonctions et besoins des plantes, hivernage, par M. BRIZARD. Elles se continueront tous les quinze jours le samedi à 14 h 30.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. AUDIC, 2, rue des Clos-Saint-Marcel à Sceaux - Tél. 350.73.82.



Dans la maison de Florian

ORNIS

TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE
VENTE AU DÉTAIL
SIÈGES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTE
TISSUS - VOILAGES
PASSEMENTERIE
MERCERIE - BOUTONS

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX
☎ 350-08-16

ENFIN !

AU CENTRE COMMERCIAL
DES BLAGIS

Jacqueline BERNELLE

SERA HEUREUSE
DE VOUS ACCUEILLIR A

DOMI SPORT



350-57-57

TOUTES
GRANDES MARQUES
SPORT ET SPORTWEAR

15% DE REMISE
SUR TOUS LES CADRES
DE RAQUETTES DE TENNIS

Boutique agencée et décorée
par Bismut « Artistaff »

Une nouvelle association à Sceaux

« L'Association familiale catholique de Sceaux »

La famille a, de tous temps, été reconnue comme la cellule de base de la société. Pourtant, de nos jours, certaines doctrines lui contestent cette valeur fondamentale. Simultanément, diverses lois – et une évidente évolution des mœurs et des mentalités – sans la remettre en cause, ont pour effet de l'affaiblir.

Le résultat est là :

- les familles « nombreuses » se font de plus en plus rares ;
- l'enfant est parfois considéré comme un obstacle à l'épanouissement du couple ;
- l'indice de natalité, enfin, est descendu dans notre pays au-dessous du seuil de renouvellement, alors que les pays en voie de développement connaissent une démographie parfois galopante.

Les conséquences d'une telle situation, si elle devait se prolonger longtemps, pourraient devenir catastrophiques :

- au plan mondial, déséquilibre entre pays pauvres et surpeuplés et pays « avancés » mais dépeuplés et affaiblis, ceux-ci devenant incapables de prêter assistance à ceux-là ;
- au plan national, accroissement du nombre des personnes âgées par rapport au nombre des « actifs », d'où impossibilité de financer les prestations sociales nécessaires : retraites, Sécurité Sociale, etc.

Pour remédier à cette situation, il faut à la France une législation qui améliore les conditions de vie de la famille : logement, prestations familiales, allocation maternelle substantielle, possibilités de travail à mi-temps pour la mère, etc.

Ces mesures auraient pour effet, non seulement de redresser une démographie déclinante, mais encore de rendre à la

famille son rôle fondamental de première cellule éducatrice, rôle qu'elle perd de plus en plus au bénéfice d'institutions diverses (crèches, écoles, clubs...), indispensables certes, mais qui ne doivent pas se substituer à la famille, au moins dans certains domaines : le rôle des parents serait-il seulement de procréer, abandonnant à la société le soin d'éduquer moralement et spirituellement leurs enfants ? Quelle serait la nature d'une société qui supplanterait ainsi la famille ? Est-ce un tel changement que souhaitent vraiment les Français ?

S'il n'en est rien, comme nous le pensons, il leur revient de s'unir pour conserver les responsabilités qui sont les leurs et pour défendre ainsi une juste conception de la politique familiale dans notre pays.

Les Associations Familiales Catholiques

C'est dans ce sens que lutte la Confédération des Associations Familiales Catholiques (A.F.C.) en s'appuyant à la fois sur la doctrine familiale et sociale de l'Église et sur la « loi naturelle » qui en est le fondement. L'A.F.C. de Sceaux, récemment créée, est affiliée à cette Confédération.

Les buts de l'A.F.C. sont multiples :

- soutenir l'action de la Confédération qui agit au plan national auprès des Pouvoirs publics pour faire évoluer la législation ;
- répandre auprès des masses les conceptions ci-dessus définies, mais actuellement corrodées par des influences diverses ;
- aider les familles dans leur rôle éducatif et lutter pour l'octroi des conditions matérielles grâce auxquelles elles pourront mieux faire face à leurs responsabilités ;

- assainir le climat moral indispensable à la bonne éducation des jeunes (pornographie, érotisme, violence...).

L'organisation du corps familial français

Par ailleurs, les A.F.C. adhèrent elles-mêmes aux Unions Départementales des Associations Familiales (U.D.A.F.) et à l'U.N.A.F. qui les prolonge sur le plan national. Ces unions départementales et nationales ont été instituées officiellement par une ordonnance du 31 mars 1945 et par le Code de la Famille du 24 janvier 1956. Chaque association locale y dispose des voix que lui apportent ses adhérents.

Il est également à noter que, parmi les diverses associations familiales (dont les positions sont souvent proches des nôtres), les A.F.C. sont celles qui défendent ces positions avec le plus de fermeté en raison de la solidité de leurs bases doctrinales qui résistent aux fluctuations des opinions, sujettes, elles, au gré des modes et des influences temporaires. En outre, les militants familiaux catholiques engagés dans d'autres associations voient le plus souvent leur action entravée, quelle que soit leur valeur personnelle, par les statuts ou la volonté de neutralité de ces associations.

On voit donc combien il est important de grossir les rangs des A.F.C. de façon à en augmenter le poids et l'influence au sein des U.D.A.F. et de l'U.N.A.F. reconnues officiellement par les Pouvoirs publics comme représentant toutes les familles de France.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'A.F.C. de Sceaux, 15, avenue Franklin-Roosevelt, 92330 SCEAUX - Tél. 702.60.58 ou 702.40.25.

« Da Virviken »

Fondée le 16 mars 1966, « Da Virviken » (« A jamais »), Amicale des Bretons de Sceaux et environs a pour objet « d'entretenir entre ses membres, des sentiments d'amitié et de solidarité. Maintenir l'amour du Pays natal et de sa culture ».

Bureau :

Président : Bernard AUDIC.

Vice-Présidents : Yann CHOUCQ et Jakez MOUZIN.

Secrétaire : Janed BEAUGRAND.

Trésorier : Laure OLIVIER.

Activités :

Maison des Jeunes et de la Culture, rue Florian

- Cours de Breton :

- Débutants : le lundi à 20 h 30, le samedi à 17 h 30 ;

- Deuxième année : le samedi à 17 h 30 ;

- Conversation : le mardi à 20 h 30.

- Chants : le jeudi à 20 h 30.

- Bibliothèque : le samedi de 16 heures à 18 heures.

Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles

- Danses : le dimanche à 10 h 30.

Maison des Jeunes et de la Culture, rue des Imbergères

- Entraînement des sonneurs : le samedi à 15 h 30.

Cotisation annuelle

- par famille : 10 F.
- Membre isolé de moins de 25 ans : 5 F.

Association des Musées d'Ile-de-France

L'Association des Musées d'Ile-de-France a récemment publié un inventaire des 107 musées d'Ile-de-France, brochure de 40 pages illustrées, sous couverture en quadrichromie, donnant les caractéristiques de chaque musée, son adresse, son numéro de téléphone, les moyens de s'y rendre, avec carte d'implantation des musées. C'est la première fois qu'un tel inventaire est établi.

Cette brochure est adressée contre l'envoi de 6 F, frais d'envoi compris, par mandat ou chèque postal ou bancaire ou timbres à l'Association des Musées d'Ile-de-France, Château de Sceaux, 92330 - C.C.P. La Source 346-50-55.

Période du 6 septembre au 3 novembre 1976

NAISSANCES

Joël Guy Robert VIGNON - Frédéric Patrick Jean-Pierre SCIPION - Akiko Laetitia ISSAVERDENS - Claire Hélène LAFUMA - Romain Gilles RANNO - Ludovic Jacques René Top - Pascal Éric Thierry DUBOUT - Alain Gilles Jacques DUBOUT - Nicolas Raphaël SEBBAH - Xavier Stéphane Jean Alfred LEONARD - Jérôme METRAL-BOFFOD - Sébastien Christian VALLET - Arnaud Luc Marie GRIMONPONT - Antoine Mathieu Edouard ESTAPA ARGEMI - Nathalie Xuân-Anh HOANG - Florance ALLANIC - Paul Georges RODRIGUES - Georges Filipe MARTINS - Bruno Laurent KERAMSI - Julien Bruno Goulven LE PARC - Nelly Odile BACQ - Fabienne Céline Bérangère COCHET - Xuan Viet Olivier TRAN - Nadia MEZIANE - Nicolas Bernard Marie PERRICHOT - Michaël Nicolas Gilles MULCEU - Mélanie Delphine SIMON - Christelle Nathalie IMPE - Mathieu Jérôme PICARD - Olivier Philippe BIAGGI - Aurélien Siffrein BOUCHIER - Céline Danielle Martine BOULET - Christophe Nicola Marie SIMIAN - Anne-Lise Caroline PIQUARD - Frédéric Paul Jacques DURAND - Tiphaine Juliette Foutine GRANDVOINET.

MARIAGES

Jean François Régis MARMEY et Anne Marie-Blanche CAUQUAIS - Claude Jacques PREVOST et Françoise PIMOND - Daniel Gérard ROUGEAULT et Martine POITEVIN - Jean-Marc JAVAUDIN et Josiane Marcelle GENY - Noël Paul BOIZETTE et Édith Marie-Louise Solange VER-

DONCK - Claude André MOREAUX et Rose-Marie Paulette ROCHE - Hervé Claude RIGAUT et Catherine Édith RENARD - Roland André Vincent SANSALVADORE et Emiko UJIGAWA - Jean-Louis Christ TIRAMANI-COULPIER et Monique Françoise de VEYSSIÈRE - Epiphanio Kouassi de SOUZA et Martine Dominique Françoise MONTEIRO - François VITRANI et Christine Marie-Louise Jacqueline MATHA - Thierry Jean-Luc Marie PEISSON et Pascale Marthe Renée PEANT - Joël Louis Patrice PERRONNET et Catherine ALABERT - Dominique PAGES et Annie-France Jeanne LECLERC - Abed GHALI et Yamina LAHCENE NACER - Henri Pierre Marie Jacques BRUSSET et Nathalie Danielle Marie-Madeleine DELESALLE - Bruno Alexis MEILHAC et Dominique Marie Jeanne NOBLET - Hervé Pol Georges Adrien JAFFRAY et Martine Arlette LACROIX - Dominique Adrien ABEL et Michelle Bernadette Marie SIBILLE - Jean-Pierre Germain ROSPART et Françoise Marie GAUGRY - Pierre Antoine Georges CENTO et Martine JANVIER - Georges Léa MICHALON et Anicette Irma BALAGUETTE.

DÉCÈS

Christophe Jean Yves MENGUY - Marguerite Madeleine ROBIN Veuve HIERTZ - Huguette Augustine IMBAULT Épouse COURTOIS - Marie-Thérèse Thi Khuê Thi PHAM Épouse RETIF - Yvonne Andréa LAVERDAN - Roland Jean Marie Yves RICHARD - René Jules Louis DRIANCOURT - Louise DRAI Veuve ABOU - Marie-Louise RENAUD Veuve FOY - Cos-

tante COPPIO - Pascal Marie André GALOUZEAU de VILLEPIN - Marie Victorine Alice GIRARD Veuve GAILLARD - Charles Étienne DESTAMPE - Jean-Pierre LHUGNOT - André Marie Auguste GENEVRAY - Arnaud François SCHAMBERGER - Denise Adrienne CASTEX Veuve BAUDERE - Angèle Antoinette MOURAIRE Veuve NEGRONI - Serge Henri MITTET - Suzanne PELOU Épouse BROUSTAIL - Ida CESCUTTI Veuve DEL MISSIER - Angèle Éléonore GENOUX Veuve GALLICE - Germaine Marcelle JAULIN - Antoinette SICARD Veuve LECOCQ - Fernande Alice MORISSEAU Veuve JARDET - Frédéric Claude Marie LEFEBVRE - Paule Augusta Octavie DESCAMPS - Victorine Marie COUTARD Veuve PELLETIER - Germaine Joséphine Émilie PAUL Veuve CZECHOWICZ - Léa Andrée ROHART Épouse GLOANNEC - Louise Eugénie GUILLEMIN Épouse TASSIN.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

Mme AUTANT, née Paulette MOREL, décédée le 27 août 1976 à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

M. Paul ARBIN, décédé le 19 septembre 1976 à Coutances (Manche).

M. Fernand PELOUAS, décédé le 25 septembre 1976 à Paris-7^e arrondissement.

Mme Clémence LECLAIRE, décédée le 10 octobre 1976 au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Conditions à remplir

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans à la date du 28 février 1977 ;
- posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et continue de six mois à la date du 28 février 1977, ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire, ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des quatre contributions directes.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir

- soit livret militaire, livret de famille ou fiche d'État Civil, carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation ;
- justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes

Les demandes d'inscription peuvent être déposées pendant toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Se présenter au Secrétariat de la Mairie - rez-de-chaussée - le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 13 heures et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.

Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il est

admis que sont également reçues en Mairie les requêtes :

- adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger...);

- présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence au lieu et place de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les noms du ou des mandants et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête, une fiche d'état civil, ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par son consulat.

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92290 CHATENAY-MALABRY

- clinique d'accouchement et de chirurgie gynécologique
- cours d'accouchement sans douleur
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

Tél. : 660.71.90

MÉTRO : Ligne de Sceaux. Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS 194-198. Stations : Petit Châtenay ou Mairie de Châtenay
— 179. Station : Les Vallées

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel Fabien - 92160 ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

Tél. : 666.21.50

MÉTRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS 196. Stations : F.-Molé ou J.-Perin
— 179. Station : Sully Prud'homme

POMPES FUNEBRES



GENERALES

71, rue Houdan SCEAUX

Tél. 661-03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

MASSAGES - RÉÉDUCATION

ELECTROTHERAPIE - T.T. ESTHETIQUES

M. A. DOMPER

Kinésithérapeute D.E.

138, rue Houdan - SCEAUX

Nouveau n° de Tél. : **660-22-05**

Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale - Caisses civiles militaires et agricoles -
les principales mutuelles S.N.C.F. article 115 accidents du travail

CLINIQUE CHIRURGICALE

SERVICE D'URGENCE PERMANENT

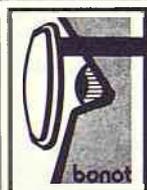
40, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

CHIRURGIE GENERALE - CHIRURGIE VASCULAIRE ET
OSSEUSE - UROLOGIE - NEUROLOGIE - NEURO-CHIRURGIE -
GYNECOLOGIE - ORL - OPHTALMOLOGIE - RADIOLOGIE
GENERALE, VASCULAIRE, NEURO-RADIOLOGIE - ELECTRO-
ENCEPHALOGRAPHIE - RADIOLOGIE DENTAIRE, PANORAMIC -
VERTEBROGRAPHIE - KINESITHERAPIE - BALNEOTHERAPIE
PODOLOGIE (SEMELLES ORTHOPEDIQUES) - PEDICURIE

Tél. : 660.88.11



86, rue Houdan
☎ 661-16-26

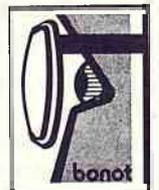
C. BONOT

OPTIQUE - PHOTO

Opticien adaptateur de lentilles (souples et dures)

SCEAUX

151, rue Houdan
☎ 350-29-38



QUICK SERVICES INFIRMIERS

Piqûres - Perfusions

Pansements

Prélèvements de laboratoires

24 h sur 24

dimanches et fêtes

Toilette au grands

malades alités

Gardes de nuit

105, rue Boucicaut — FONTENAY-AUX-ROSES — Tél. : 350-44-43

Services de garde

Du dimanche 5 décembre 1976 au dimanche 27 février 1977

Médecins

Pharmaciens

Décembre

Dimanche 5 décembre :	
Dr LE VAN QUYEN Jean 31, rue du Docteur-Roux	660.81.31
Dimanche 12 décembre :	
Dr LE VAN QUYEN Jacques, 118, rue Houdan	350.07.74
Dimanche 19 décembre :	
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins	350.17.36
Samedi 25 décembre :	
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702.65.48
Dimanche 26 décembre :	
Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661.19.93

Dimanche 5 décembre :	
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins	661.16.12
Dimanche 12 décembre :	
M. VARIN, 45, rue Houdan	661.00.91
Dimanche 19 décembre :	
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	661.10.59
Samedi 25 décembre :	
Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc	350.03.00
Dimanche 26 décembre :	
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	661.00.76

Janvier

Samedi 1^{er} janvier :	
Dr SILBERT, 5, boulevard Colbert	661.07.82
Dimanche 2 janvier :	
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702.65.48
Dimanche 9 janvier :	
Dr BENOUAISCH, 138, av. du Général-Leclerc	660.74.87
Dimanche 16 janvier :	
Dr BESNARD, 46, av. du Président Roosevelt	661.02.45
Dimanche 23 janvier :	
Dr BLANC, 81, rue Houdan	661.17.28
Dimanche 30 janvier :	
Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702.40.46

Samedi 1^{er} janvier :	
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	661.00.62
Dimanche 2 janvier :	
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702.40.44
Dimanche 9 janvier :	
Mlle WEBER, 7, av. des Quatre-Chemins	661.16.12
Dimanche 16 janvier :	
M. VARIN, 45, rue Houdan	661.00.91
Dimanche 23 janvier :	
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	661.10.59
Dimanche 30 janvier :	
Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc	350.03.00

Février

Dimanche 6 février :	
Dr GALVIN, 53, av. Georges-Clemenceau	702.38.38
Dimanche 13 février :	
Dr LE VAN QUYEN Jean, 31, rue du Docteur-Roux	660.81.31
Dimanche 20 février :	
Dr LE VAN QUYEN Jacques, 118, rue Houdan	350.07.74
Dimanche 27 février :	
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins	350.17.36

Dimanche 6 février :	
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	661.00.76
Dimanche 13 février :	
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan	661.00.62
Dimanche 20 février :	
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702.40.44
Dimanche 27 février :	
Mlle WEBER, 7, av. des Quatre-Chemins	661.16.12

Ouverture d'un cabinet dentaire

Ouverture depuis le 1^{er} novembre 1976 du Cabinet dentaire de M. Jean AZERAD, Docteur en chirurgie dentaire, 14, rue du Docteur-Roux - Tél. 660.72.74. Ne reçoit que sur rendez-vous.

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

NUIT et JOUR - Tél. : 631.69.22

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTÉ - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses
24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 661-07-99
Face le Lycée Lakanal 350-18-40 +

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



SCEAUX M°

Beau SEJOUR DBLE, balc., 3 belles ch., cuis. équipée, entrée, dressing, s. de bns claire, gd cft, pt imm. récent, verdure.
EXCEPT. 319.000 F.

LIMITE HAY

Beau studio + balcon, entrée, gde cuis., s. de bns, W.C., ch. cent. radiateurs, pt imm. récent, calme.
112.000 F.

VERRIERES-LE-BUISSON

Dans parc arbres centenaires, beau LIV. DOUBLE sud, 2 ch., gde entrée, belle cuis. + séchoir, s. de bns + c. de toilette, gd stg, asc., park. inclus.
224.000 F.

BOURG-LA-REINE M°

Calme, s. parc, beau séjour dble, balc. sud, 3 ch., gde cuis. repas, s. de bns claire, ch. cent. radiat., pt imm. récent, marbre. Box possible.
400.000 F.

L'HAY-LES-ROSES calme

Dans la plus belle résidence de la région, magn. parc., beau hall, LIV., balc. + 3 ch., bns, cuis. équipée, ch. cent. radiat., garage inclus.
500.000 F.

BOURG-LA-REINE M°

Beau SEJOUR, balcon ouest. 3 ch., gde cuis., belle s. de bns claire, dressing, ch. cent. radiat., luxueux pt. imm. récent, asc.
340.000 F.

M° SCEAUX - ROBINSON

Splend. LIV. DOUBLE, gd balc. sud, 3 ch., hall, belle cuis., s. de bns + s. d'eau, 2 W.-C., imm. récent, gd stg, verdure.
EXCEPT. 440.000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Agréable LIV. DOUBLE SUD, balc. + 2 ch., cuis. équipée, belle s. de bns, ch. cent. radiat., pt imm. récent, gd cft, park.
245.000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Belle MAISON meulière et crépi, hall + magn. récept. 60 m² s. terrasse pl. pied, jdin 680 m², cuis. équipée, 3 ch. + 1 ch. service, s.-sol total, garage.
730.000 F.

PARC DE SCEAUX M°

Très belle VILLA pierre, hall, gd LIV. DOUBLE, terrasse s. magn. jdin, cuis., 3 ch. + ch. service, bns, ch. cent. mazout, s.-sol total, garage.
EXCEPT. 800.000 F.

IGNY

Très agréable PAV. neuf, plain pied, s. 420 m² jdin, hall vestiaire, gd LIV. DOUBLE, belle cuis., 3 ch., s. de bns claire, nbreux plac., cellier, garage, ch. cent. gaz.
350.000 F.

BOURG-LA-REINE

Belle MAISON Mansart, pierre et toit ardoise, perron, hall, gd séjour + s. à manger, gde cuis., 6 ch., s. de bns + cab. toil., dressing, s.-sol total, beau jdin.
1.100.000 F.

RECHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

OFFRES D'EMPLOI

Particulier recherche femme de ménage pour les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 18 h. Tél. 350.67.48 après 19 h.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune Homme 21 ans cherche travail 2 h à 3 h par jour : vente, bureaux, permanence téléphonique, divers. Tél. 660.32.06.

Lycéenne terminale, libre du lundi au vendredi à partir de 17 h, cherche tout emploi. Tél. 350.28.08.

Recherche travail dans commerce ou Cabinet médical ou dentaire. Tél. 350.75.66.

Jeune femme garderait enfant à la journée (pavillon) à partir de l'âge d'un an. S'adresser à Mme SERGERAERT, 12, allée Jean-Barral à Sceaux.

COURS PARTICULIERS

Jeune fille, élève-ingénieur de l'E.N.P.C. donnerait cours de maths, physique, chimie et thermodynamique, tous niveaux, y compris Math. Sup., H.E.C., révision P.P.C.M. 1. S'adresser à Dominique MARY, 2, allée des Sycomores à Sceaux. Tél. 702.56.53.

Professeur diplômé de la Sorbonne, avec une grande expérience pédagogique donne cours par-

ticuliers de Russe et d'Allemand, selon les méthodes nouvelles et efficaces. Tél. 350.59.62.

Étudiant en maîtrise maths, donne cours de maths et cours de physique. Tél. 702.40.48.

Institutrice diplômée ayant enseigné au CM 2, actuellement en disponibilité, donne cours de Français, Mathématiques, Allemand. Tél. 660.78.25.

VENTES

A vendre piano droit cadre métallique, noyer, remis en état. Tél. 702.34.55.

A vendre LITTRÉ (7 volumes 15 cm x 27 cm, toile noire - état neuf) - 450 F. Tél. 350.10.25, après 19 heures.

A vendre femelle SCHOW-SCHOW, 3 mois, tatouée, vaccinée, pedigree. Tél. 920.99.15.

Avendre chatons « sacrés de Birmanie », pedigree. Issus champion d'Europe, vaccinés. Mâle 950 F, femelle 750 F. Tél. 901.38.00 après 20 h.

Vends MG 1300, 1970 - 73 000 km. Prix : 5 500 F Mécanique revue. Tél. 661.19.13.

A vendre canapé d'angle (panoramique) 2 m à gauche, 1,50 m à droite, en velours dralon vert olive. Très bon état. Prix : 3 000 F. Tél. 350.08.11.

A vendre beau poêle à mazout très bon état marque SUPRA-ORANIER. Chauffage 240 m².

S'adresser à M^{me} LEGAY, 13, rue Pasteur à Sceaux, tous les soirs après 16 h.

A vendre piano GAVEAU palissandre 1/4 queue longueur 1,70 m, bon état. Prix : 8 000 F avec tabouret réglable. Tél. 702.40.13 ou 660.66.59.

IMMOBILIER

A vendre chambre en rez-de-jardin à Sceaux, dans résidence du Parc de Sceaux. Eau, électricité, chauffage, calme, verdure. Tél. 661.13.26.

Particulier désire quitter Cannes, achèterait appartement de 3/4 pièces (90 m²), bon standing dans résidence calme au Centre de Sceaux. S'adresser à M. LENORMAND, 2, allée Désirée-Clary à Sceaux (92330).

Particulier vend à Montrouge dans immeuble pierre de taille, appartement 5 pièces, cuisine, salle de bain, tout confort, 100 m², grand balcon donnant sur square. Tél. 253.42.61.

Particulier achèterait appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains, tout confort à Sceaux, Bourg-la-Reine ou Fontenay-aux-Roses. Tél. 253.42.61.

DIVERS

Recueilli début octobre à Sceaux, berger allemand égaré. Tél. 660.35.88.

Étudiante licence anglais, garderait et s'occuperait de un ou deux jeunes enfants de 16 h 30 à 20 h ou 19 h et souhaiterait donner des cours d'anglais. S'adresser à M^{lle} Sylvie JAUD, 10, rue Émile-Morel à Sceaux.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elles ne peuvent toutefois dépasser 10 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

Pour un cadre de vie
de votre temps,

à **BOURG-LA-REINE**

72 et 81, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 660.34.88

**une équipe
2 magasins**

ROCHE BOBOIS

Pour vos cadeaux
et listes de mariage :

"la boutique"

78, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 702.67.80

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

elf

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

Dépositaire produits Hédiard et Fauchon

61, rue Houdan

☎ 661-02-09

à votre service...

L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES

ARRIVAGES DIRECTS

92330 SCEAUX

La Hutte

31, avenue de la
Division - Leclerc
92 - ANTONY
☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING
Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures

*Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin*



CONFORT
ELECTRIQUE

Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE EQUIPE DE TECHNICIENS
A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29 +



PHILDA

Vient d'ouvrir un
nouveau point de vente

65, rue Houdan à Sceaux

*Vous y trouverez un grand choix de fils à tricoter, bas, collants et chaussettes
aux meilleurs prix*

DES PRIX — DU CHOIX — DE LA QUALITÉ

MULTI

SCEAUX . PLESSIS ROBINSON
153 rue HOUDAN **PLACE DE LA LIBERATION**
(Gare de Robinson) (PARKING devant le magasin)

PARKING



8, rue du Docteur-Berger à Sceaux

(face à l'église)

Un magasin spécialisé dans le tennis

CORDAGES

RÉPARATIONS

VÊTEMENTS



CARVILLE

VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES

112 bis, rue Houdan
1, avenue Charles-Péguy

COIFFURE – BRUSHING
membre de la Haute Coiffure Française

92330 SCEAUX
☎ 702.84.45